



HAL
open science

Pourquoi et comment éduquer au développement durable ?

Émeric Militon

► **To cite this version:**

Émeric Militon. Pourquoi et comment éduquer au développement durable?. Education. 2016. dumas-01389577

HAL Id: dumas-01389577

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01389577>

Submitted on 28 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE NANTES
ESPE D'ANGERS

2015-2016 :

Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
Spécialité enseignement du 1^{er} degré
Mémoire Master 2

**Pourquoi et comment éduquer au
développement durable ?**

MILITON Emeric

Directeur :

Monsieur Francis Rouquet

Jury :

Monsieur Francis Rouquet

Monsieur François Devaujany

Soutenu le :

08/06/2016

Engagement de non plagiat

Je, soussigné Emeric MILITON, déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature : Emeric MILITON

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie mon directeur de mémoire, M. Rouquet, pour son suivi, ses conseils avisés et sa disponibilité.

Je remercie aussi les écoles Alain Boutle à Batz-sur-mer, Bernard Palissy à Malicorne-sur-Sarthe, Pasteur à Lesquin, Jacquard à Tourcoing, le groupe scolaire de Moyrazès et l'école publique de Torcé-Viviers-en-Charnie pour leur aide et leur témoignage.

De plus, je remercie le rectorat de l'Académie de Nantes et ses coordonateurs académiques Éducation au développement durable pour les précisions qu'ils m'ont apportées sur la labellisation E3D.

Enfin, je tiens à remercier les cinquante professeurs des écoles qui ont répondu à mon questionnaire pour leur participation et leur disponibilité, ainsi que tous ceux qui ont participé à la diffusion de ce questionnaire.

Table des matières

Introduction	7
I) Le développement durable à l'école	8
1) Le développement durable	8
a) Définition.....	8
b) Le développement durable et son importance.....	10
2) L'éducation au développement durable	11
a) Historique de l'éducation au développement durable.....	11
b) Définition.....	11
c) Les textes réglementaires.....	12
d) La place de l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement ..	13
3) Les établissements en démarche de développement durable	14
a) De l'EDD à l'E3D.....	14
b) Définition.....	15
c) La labellisation des écoles.....	17
II) Les difficultés de la mise en place de l'éducation au développement durable	19
1) Une difficulté connue officiellement	19
a) Une mise en place lente.....	19
b) Statistiques.....	20
2) État des lieux de l'EDD dans les classes et les écoles	21
a) L'importance de l'éducation au développement durable.....	21
b) Un sentiment de ne pas en faire assez.....	22
c) La place de l'EDD dans les écoles et les classes.....	23
3) Les freins à l'éducation au développement durable	26
a) Le temps.....	27
b) La formation.....	27
c) Le matériel.....	28
d) Les partenaires.....	28
e) L'intérêt.....	28
f) Les autres freins.....	29
g) Les programmes.....	30
III) Les solutions possibles pour mettre en œuvre l'éducation au développement durable	31
1) Entrer en démarche de développement durable	31

a) Pourquoi demander la labellisation ?.....	31
b) Les projets.....	32
c) La place des partenaires.....	34
d) La place des parents.....	35
e) La participation des élèves.....	35
2) S’informer	37
a) Le site et le portail d’informations et de ressources du Ministère de l’Éducation nationale..	37
b) Le CRDP d’Amiens.....	37
c) Les autres ressources	38
3) Se former	38
a) La formation en amont.....	38
b) La formation continue.....	39
4) Changer sa façon d’enseigner	39
a) Mettre l’élève au centre des apprentissages	39
b) Collaborer avec des partenaires.....	40
c) Mettre du sens aux actions	41
d) Utiliser l’EDD comme un enseignement transversal.....	41
e) Ne pas se focaliser uniquement sur le respect de l’environnement	42
Conclusion	44
Bibliographie	46

Introduction

Le développement durable est sans conteste un des enjeux sociétaux majeurs du XXI^{ème} siècle. L'apparition depuis plusieurs dizaines d'années d'une éducation au développement durable (EDD) s'inscrit donc logiquement dans le cadre de l'enseignement, et en particulier dans celui de l'école primaire. Car si le développement durable comprend de multiples composantes complexes, il n'est pas exclu de sensibiliser les élèves, et ce dès la petite section de maternelle, pour former les citoyens de demain.

Mais l'EDD semble, actuellement, rencontrer des problèmes pour être mise en place au sein de chaque école. L'importante communication du Ministère de l'Éducation nationale, certes probablement influencée par l'accueil de la conférence de Paris de 2015 sur le climat (COP21), ainsi que les nombreux arrêtés et décrets, qui rappellent l'importance de l'éducation au développement durable, ont tendance à faire penser que cet enseignement n'est pas encore totalement installé dans les écoles. Si l'EDD était bien implantée dans les écoles, le Ministère de l'Éducation nationale n'aurait évidemment pas besoin d'insister de la sorte.

Mais cette éducation au développement durable n'est pas inscrite dans les programmes d'enseignement en tant que discipline. Son rôle est autre, il s'agit d'un enseignement transversal, à l'instar de l'éducation à la santé. On comprend alors que le risque est que cet enseignement soit considéré comme « non prioritaire » par rapport aux disciplines qui ont un programme propre.

Derrière ces différentes difficultés se trouvent de multiples solutions. Ce travail de recherche a pour objectif, d'une part, de comprendre pourquoi éduquer au développement durable, mais aussi surtout, d'autre part, comment y parvenir. Ce mémoire est destiné à tous les professeurs des écoles et futurs professeurs des écoles qui souhaiteraient mettre en place l'éducation au développement durable au sein de leur école ou de leur classe ou même améliorer leur pratique et leurs connaissances sur cet enseignement. Il ne saura évidemment être un écrit de base pour mettre en place l'EDD, mais peut contribuer à fournir des informations et des réflexions sur cet enseignement à la communauté éducative.

Il s'agira donc ici d'apporter des éléments de réponses à la question « *pourquoi et comment éduquer au développement durable ?* ».

Nous interrogerons, dans un premier temps, la place du développement durable à l'école, nous intéresserons ensuite aux difficultés de la mise en place de l'éducation au développement durable et, enfin, envisagerons des solutions possibles pour pallier ces difficultés.

D) Le développement durable à l'école

1) Le développement durable

a) Définition

En 1987, les Nations Unies définissent le développement durable comme un développement capable de « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire les leurs* »¹.

Aujourd'hui, la notion de développement durable est connue de tous, du moins dans sa dénomination. Chacun s'en fait une idée, plus ou moins vague, et plus ou moins proche de sa véritable définition. On retrouve plusieurs types de définition pour le développement durable.

Il y a tout d'abord la définition primaire. C'est la définition faite par les personnes qui n'ont pas de connaissance sur le sujet et qui se réfèrent à quelques clichés qu'ils ont pu voir ou entendre. Pour eux, le développement durable correspond aux écologistes, au tri des déchets ou encore à la nature. On est donc très loin de la complexité de la véritable définition.

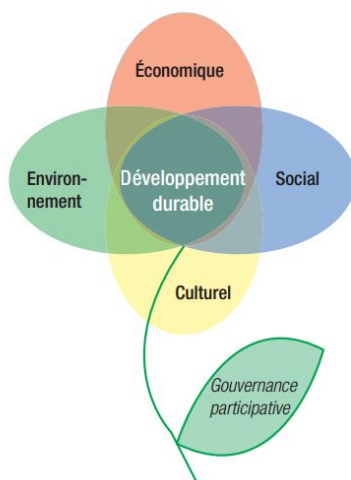
Il y a aussi la définition classique du développement durable. C'est une définition qui a perduré pendant plusieurs années et qui est encore couramment utilisée aujourd'hui. Le développement durable englobe trois piliers : l'économie, l'environnement et la société. Ces trois piliers ont des rapports les uns avec les autres. Et pour que le développement soit durable, il faut qu'il soit vivable (rapport entre l'environnement et la société), viable (rapport entre l'environnement et l'économie) et équitable (rapport entre l'économie et la société). Le développement ne peut pas être durable si l'un des piliers est laissé de côté. En effet, comment pouvons-nous mettre des actions écologiques en place si elles ont pour conséquence des inégalités ? Comment pouvons-nous décider de faire des économies si cela présente un risque pour la santé des populations ? Cette définition classique du développement durable est illustrée par le schéma suivant :

¹ Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies. (1987). *Rapport Brundtland*. Page 14.



La définition classique du développement durable (schéma). [<http://lewebpedagogique.com/yvet/files/2010/09/schema-EDD1.gif>]

Une nouvelle définition émerge depuis plusieurs années et tend à prendre le pas sur la définition classique. Elle a en tout cas remplacé la définition classique pour une partie de la communauté scientifique. Cette définition du développement durable est la définition moderne ou définition systémique. Le développement durable englobe quatre piliers. On ajoute aux trois piliers de la définition classique le pilier culturel. Dans certaines représentations, on trouve seulement trois piliers ; le pilier culturel et le pilier social ne font qu'un. Outre l'apparition du pilier culturel, la gouvernance participative est ajoutée à la définition du développement durable et constitue un levier transversal. La gouvernance inclut les États, les entreprises, les organisations, les citoyens. Les modes de fonctionnement (d'un État, d'une entreprise ou encore d'une organisation) doivent supprimer l'intérêt individuel qui prime trop souvent pour le remplacer par l'équité. Chaque parti doit donc être en mesure de s'y retrouver. La gouvernance participative procède d'un état d'esprit, d'un désir partagé de faire autrement pour mieux « faire ensemble ».



La fleur du développement durable. Anne Jegou, *Les géographes face au développement durable*, L'Information géographique, n° 3, 2007.

Le « Sommet de la Terre », qui s'est tenu en 1992, au Brésil, à Rio de Janeiro contient, entre autres, les principes suivants : « les êtres humains ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature », « l'élimination de la pauvreté et la réduction des différences de niveaux de vie dans les différentes parties du monde sont une condition indispensable du développement durable », « les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement ; leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable » et « la guerre exerce une action intrinsèquement destructrice sur le développement durable ; la paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables »². Le développement durable englobe donc dans sa définition des sphères très larges, outre la protection de l'environnement, comme les notions de guerre et de paix, d'égalité entre les générations et entre les hommes et les femmes, ou encore la lutte contre la pauvreté.

b) Le développement durable et son importance

Le développement durable a pris depuis plusieurs dizaines d'années une importance considérable dans notre société, dans le monde comme en France. Au niveau international, les Nations Unies se sont emparées du sujet, les nombreux Sommets de la Terre (comme celui de Rio en 1992) ont lieu dans différents pays, les États du monde entier essayent de se mettre d'accord au travers des conférences comme celle de la COP21³ à Paris en 2015. Sur le plan national, un ministère de l'Environnement (aujourd'hui Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer) est créé en 1971, des plans comme le plan national santé environnement sont instaurés et l'État met en place une stratégie nationale « développement durable ».

Le développement durable est source de plusieurs sommets et conférences auxquels participent les États membres des Nations Unies et occupe donc une place importante au sein des priorités de chacun d'eux. Le Sommet de la Terre de Rio invite chaque gouvernement à prévoir des plans d'actions et des priorités qui concernent le développement durable au sein de son État. Et s'il est du rôle du gouvernement de mettre en place de manière concrète ces plans d'action, c'est principalement à chaque citoyen de contribuer à la réussite de ces plans.

L'un des moyens pour le gouvernement de sensibiliser le maximum de citoyens au développement durable est l'éducation au développement durable dispensée aux élèves dès l'école primaire.

² Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil. (1992).

³ Conférence de Paris sur le climat qui a eu lieu au Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015.

2) L'éducation au développement durable

a) Historique de l'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable est née dans les années 60, même si sa dénomination n'était pas la même. Durant ces années, plusieurs acteurs de la société (l'Éducation Nationale avec la création des « classes découvertes », l'éducation populaire et le scoutisme, l'Enseignement agricole avec la création des BTS Protection de la Nature) commencent à se pencher sur les liens entre environnement et éducation. Dans les années 70, apparaît la notion d'animation nature. Dans les années 80, la notion d'animation se transforme en celle d'éducation et celle de nature se transforme en celle d'environnement. On commence alors à parler d'éducation à l'environnement, qui va traiter des thèmes de plus en plus larges. En 1977, une circulaire donne naissance à l'éducation à l'environnement en France. Au début des années 90, deux tendances vont apparaître au sein de l'éducation à l'environnement : l'éducation pour l'environnement et l'éducation par l'environnement. La première consiste à éduquer dans le but de protéger l'environnement, alors que la seconde utilise l'environnement et ses richesses comme outil d'éducation. C'est l'alchimie entre ces deux tendances qui va définir de façon globale l'éducation à l'environnement. De cette synergie, va se développer le Réseau École et Nature, espace de projets et d'innovations pédagogiques pour façonner des ressources, créé en 1983. Depuis, à la notion d'environnement, se sont ajoutées les notions d'être humain, de société et d'économie. En 2004, on parle alors d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). A partir de 2007, c'est le terme d'éducation au développement durable (EDD) qui sera utilisé par le Ministère de l'Éducation nationale. En 2013, la loi de refondation de l'École fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation. L'éducation au développement durable est définie par le Ministère de l'Éducation Nationale comme permettant « d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques »⁴. Les enseignants et les personnels d'encadrement doivent y être formés et l'intégrer dans le fonctionnement des établissements.

b) Définition

L'objectif de l'éducation au développement durable est d'aider les élèves à mieux percevoir « l'interdépendance des sociétés humaines, la nécessité de faire des choix informés et respon-

⁴ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *L'éducation au développement durable*.

*sables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres, l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale ».*⁵

*« Le développement durable nécessite à la fois de former, dès à présent, les élèves aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi de leur transmettre les connaissances, la compétence et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable ».*⁶

L'éducation au développement durable est un domaine d'intégration au cœur des apprentissages et de la pédagogie. Il ne s'agit donc pas de dispenser quelques heures d'enseignement détachées de toute autre discipline. L'éducation au développement durable doit être ancrée dans toutes les disciplines. Elle est à la fois un outil au service de la pédagogie et un support pour développer cette dernière. Cet enseignement implique l'élève, ainsi que son autonomie, son esprit d'initiative, son sens de la responsabilité, ses qualités humaines et ses compétences civiques. L'éducation au développement durable est donc une approche globale. Elle est dispensée dans la classe mais tend à en sortir, pour se répandre dans les familles et la société.

L'éducation au développement durable insiste sur le lien entre les différents enseignements, sur le partenariat et sur les projets.

c) Les textes réglementaires

L'éducation au développement durable, si elle n'est pas une discipline en tant que telle, est soutenue et représentée dans de multiples textes réglementaires.

C'est le cas des circulaires du 8 juillet 2004, du 29 mars 2007 et 24 octobre 2011 qui correspondent respectivement à la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans les programmes scolaires, ainsi qu'à la seconde et troisième phase de généralisation de l'éducation au développement durable.

Le bulletin officiel n°6 du 5 février 2015 présente quant à lui l'instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018.

D'autres textes confirment l'importance du développement durable et de l'éducation au développement durable dans les écoles et les établissements scolaires comme la circulaire du 30

⁵ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *L'éducation au développement durable*.

⁶ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*.

novembre 2006 sur les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans les établissements scolaires du second degré, la circulaire du 10 juillet 2008 qui appelle à la mobilisation des enseignants pour simplifier et raccourcir la liste des fournitures scolaires, la circulaire du 2 mai 2008 qui encourage la consommation de produits issus de l'agriculture biologique dans les services de restauration des administrations de l'État et des établissements publics, ou encore l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation met aussi en avant l'éducation au développement durable à travers sa compétence n°6 (agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques) : « *apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle* ». ⁷

d) La place de l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement

L'éducation au développement durable prend une place de plus en plus importante dans l'ensemble des programmes. Et si la circulaire du 4 février 2015 souhaite une « *éducation au développement durable, ancrée dans toutes les disciplines* » ⁸, elle n'apparaît pour l'instant pas de manière écrite dans tous les programmes de l'école primaire. Néanmoins, elle apparaît déjà dans certains d'entre eux (progressions de 2012 pour l'élémentaire et programmes de 2015 pour la maternelle).

Les programmes de maternelle de 2015 évoquent « *les questions de la protection du vivant et de l'environnement* ». ⁹

Les progressions pour le CP et le CE1 en découverte du monde incluent le « *respect de l'environnement* ». ¹⁰

L'éducation au développement durable apparaît dans les progressions pour le CE2, le CM1 et le CM2 en histoire ¹⁰, en géographie ¹⁰ mais surtout en sciences expérimentales et technologie ¹⁰.

⁷ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2013). *Référentiel des compétences professionnels des métiers du professorat et de l'éducation*.

⁸ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*.

⁹ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015). *Programme de l'école maternelle*. Page 18.

¹⁰ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2012). *Progressions pour l'école élémentaire*.

L'éducation au développement durable devrait être encore plus présente dans les nouveaux programmes qui entreront en vigueur en 2016¹¹.

3) Les établissements en démarche de développement durable

a) De l'EDD¹² à l'E3D¹³

La démarche E3D est lancée officiellement par le Ministère de l'Éducation nationale dans le bulletin officiel n°31 du 29 août 2013¹⁴ avec la création du label « E3D ». Néanmoins, le ministère de l'Éducation nationale incite dès 2011 les écoles à entrer en « démarche globale de développement durable ».¹⁵

L'idée de cette démarche n'est pas de remplacer l'éducation au développement durable, mais plutôt de donner une dynamique plus large, moins isolée, à cette dernière. C'est cette notion de démarche qui prime, elle inscrit le développement durable et l'éducation au développement durable au centre du projet et de la vie de l'établissement.

Cette démarche tente de redonner une dimension éducative, un sens à tous les gestes qui pouvaient s'inscrire dans une sorte de démarche de développement durable par le passé (tri des déchets, récupération de l'eau, économies d'énergies, plantation d'arbres...).

La démarche E3D a pour objectif, non pas de supprimer tous ces gestes, mais de les envisager à l'échelle de l'établissement et de les intégrer au sein d'un projet dans lequel les élèves sont acteurs afin de leur donner un véritable sens.

La démarche E3D a plusieurs objectifs simples et logiques, qui se veulent adaptés au monde dans lequel nous vivons actuellement. Elle met en avant la cohérence entre les différents enseignements, la cohérence entre ces enseignements et les projets, fait de l'établissement en lui-même un lieu de pratique à privilégier et souhaite ouvrir ce dernier sur le territoire et son développement.

Cette nouvelle approche est une approche globale de l'établissement qui associe tous les acteurs dans un projet au cœur duquel se trouve l'intérêt des élèves.

¹¹ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015). *Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)*.

¹² Éducation au développement durable.

¹³ Établissement ou école en démarche de développement durable.

¹⁴ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015). *Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) - Référentiel de mise en œuvre et de labellisation*.

¹⁵ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2011). *Éducation au développement durable. Troisième phase de généralisation*.

b) Définition

« La démarche E3D fait partie intégrante du projet d'établissement et contribue à faire de l'établissement un lieu d'apprentissage permanent, dans et hors la classe, des valeurs citoyennes et pratiques du développement durable.

Cette démarche s'appuie sur des problématiques identifiées dans le territoire de l'établissement, abordées au travers des disciplines d'enseignement, à différentes échelles de temps et d'espace. Elle articule ces questionnements avec des actions relatives à la vie scolaire, la gestion responsable de l'établissement et les partenariats de projets, pour allier l'acquisition de savoirs et savoir-faire nouveaux et leur mise en pratique.

La démarche E3D permet ainsi d'engager de façon cohérente et complémentaire l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement dans une approche pédagogique en lien avec les autres acteurs du territoire, une politique d'établissement pour en faire un lieu d'application, de démonstration, de concrétisation du développement durable.

*Pour soutenir cette démarche très innovante, les parents, les collectivités territoriales et la diversité des autres partenaires de l'école, sont mobilisés et associés ».*¹⁶

Un établissement qui entre en démarche de développement durable engage un projet fédérateur qui se construit dans la durée. Ce projet inclut différentes disciplines, des actions éducatives et une certaine ouverture sur l'extérieur. La recherche de partenaires est donc une étape primordiale. Les problématiques que le projet souhaite aborder doivent être présentes sur le territoire environnant. Le plan local est à privilégier pour donner le maximum de sens au projet. Les membres de l'établissement doivent s'interroger sur les enjeux du développement durable et choisir par la suite des actions qui sont réalisables à leur échelle. Le sens est le maître-mot de la démarche. Une école qui choisirait d'imposer le recyclage des déchets dans toutes les classes proposerait une action en lien avec le développement durable, mais dénuée de sens. Cela correspondrait alors seulement à un éco-geste imposé par l'adulte. Le projet mené doit placer l'élève au cœur de la démarche. Il ne s'agit pas seulement de créer des automatismes car ceux-ci auraient beaucoup de chance de ne pas dépasser le cadre de l'école, mais de donner un réel sens à ces gestes.

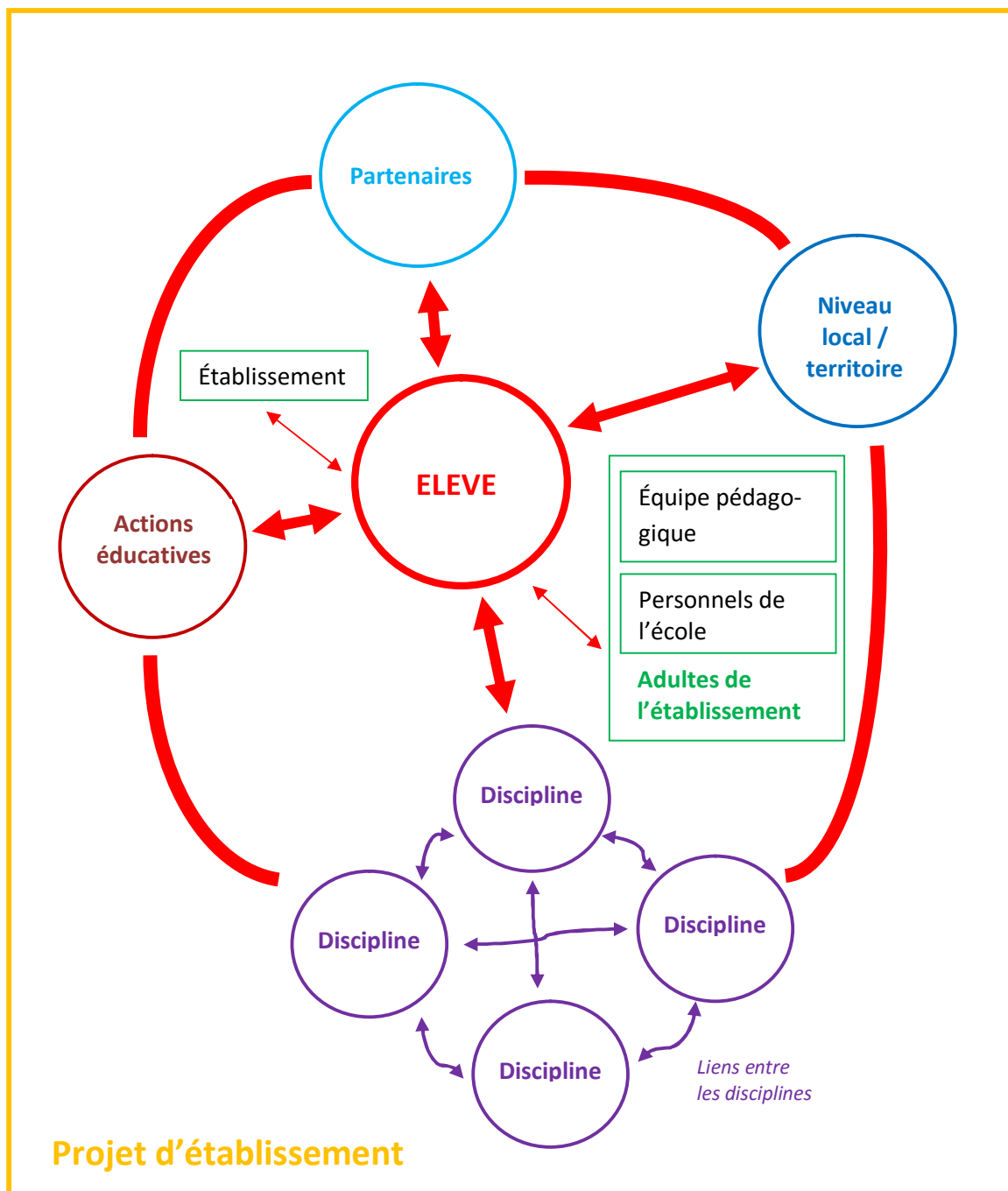
La démarche E3D doit permettre de passer d'une juxtaposition d'initiatives isolées à l'inscription de cette démarche dans un projet d'établissement.

¹⁶ Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (2011). *Les établissements scolaires s'engagent dans des démarches globales de développement durable.*

L'E3D est un processus et non une finalité qui permet l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, tout en responsabilisant chacun des acteurs.

S'il choisit de rentrer en démarche E3D, l'établissement doit évidemment se montrer exemplaire pour ce qui est du développement durable. Chaque établissement avance à son rythme en fonction des objectifs que les différents acteurs se sont fixés et des ressources disponibles. Il n'y a donc pas de cahier des charges en termes de « productivité » à remplir.

Représentation schématique de l'E3D



c) La labellisation des écoles

Depuis le 29 août 2013, la démarche E3D peut faire l'objet d'une labellisation nationale.

« Pour obtenir le Label E3D, l'école ou l'établissement le sollicite auprès des autorités académiques. Le dossier sera étudié par le comité académique d'éducation au développement durable, selon des modalités définies en fonction des réalités du niveau territorial, sous la responsabilité du coordonnateur académique de l'éducation au développement durable ».¹⁷

L'obtention du label est la marque pour l'établissement de sa volonté de s'inscrire dans une démarche progressive d'amélioration continue. Elle n'est en aucun cas le point final d'un projet mené sur une année ou deux. Le label récompense l'établissement pour une démarche qualité (et non quantité).

Les modalités d'obtention du label sont académiques et peuvent varier en fonction des ressources disponibles propres à chaque territoire. Chaque académie décide du dossier à compléter par l'établissement (cf. Annexe 1 : *Dossier E3D « École / Établissement en démarche de développement durable »*).

Mais les critères d'attribution du label sont nationaux et clairement définis. Ils portent sur la démarche, les modalités de la mise en œuvre, le niveau d'intégration au projet d'école ou d'établissement, la formalisation des partenariats, l'état de la démarche et le projet de communication sur la démarche.

Les indicateurs qui correspondent à ces critères sont élaborés par les comités académiques (cf. Annexe 2 : *Labellisation E3D – Référentiel*).

Il existe trois niveaux de labellisation E3D : l'engagement, l'approfondissement et le déploiement. Ces trois niveaux seront présentés dans le tableau¹⁸ ci-dessous.

1. Engagement de la démarche	<ul style="list-style-type: none">- La démarche E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propre au développement durable.- La démarche E3D est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire.- Le choix du ou des différents partenaires territoriaux a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'établissement. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.
-------------------------------------	---

¹⁷ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015). *Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) - Référentiel de mise en œuvre et de labellisation*.

¹⁸ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2014). *Labellisation E3D*.

<p>2. Approfondissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation progressive des personnels enseignants et d'encadrement de l'école ou de l'établissement au développement durable. - Coordination interne de l'ensemble des activités ayant trait au développement durable (enseignements, les différents projets dont les ateliers scientifiques, sorties scolaires, classes vertes, etc.). - Émergence d'une culture commune avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachés au projet. - Premières actions de valorisation et de communication.
<p>3. Déploiement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modification globale du fonctionnement de l'école ou de l'établissement qui permet d'établir clairement la contribution de l'école ou de l'établissement à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». - Montage d'actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs. - Développement d'une éthique du développement durable propre à la structure impliquée, sous la forme, par exemple, de l'adhésion à une charte. - La stratégie de pérennisation est clairement énoncée.

D'autres labels que celui du Ministère de l'Éducation nationale existent et certifient des démarches compatibles avec la démarche E3D. C'est le cas du label Éco-École, déclinaison du label international d'éducation au développement durable pour les écoles primaires françaises. En juin 2015, le nombre d'écoles labellisées Éco-École s'élevait à 478 (pour environ 1900 établissements en démarche).¹⁹

¹⁹ Éco-École (2015). *Chiffres clés*.

II) Les difficultés de la mise en place de l'éducation au développement durable

1) Une difficulté connue officiellement

a) Une mise en place lente

Si, depuis 2004, les circulaires sur la mise en place de l'éducation au développement durable en milieu scolaire se multiplient, c'est évidemment parce que le gouvernement souhaite lui donner de plus en plus d'importance, mais aussi parce que la mise en place de cette dernière ne se fait pas sans difficulté. En effet, la mise en place de l'éducation au développement durable s'effectue de manière progressive. Les circulaires se succèdent et réaffirment toujours un peu plus l'importance de l'éducation au développement durable.

En 2013, la loi de refondation de l'École fait entrer l'éducation au développement durable dans le code de l'éducation et réaffirme son caractère transversal. La même année, le ministère lance la labellisation "E3D" des écoles et des établissements scolaires en démarche globale de développement durable, tout en précisant que « *l'EDD fait partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires* ». ²⁰

Cette labellisation n'est pas anecdotique car, si elle n'est pas une récompense acquise à un moment donné pour l'école, elle sert à approuver les actions et projets menés par les écoles et établissements scolaire dans le cadre de l'éducation au développement durable. Cette labellisation prouve une nouvelle fois l'importance que l'institution accorde à l'éducation au développement durable, mais aussi sa difficile mise en place. Le label « E3D » sert à accompagner les écoles en démarche de développement durable, mais aussi à inciter d'autres écoles et établissements à demander la labellisation, et donc améliorer l'éducation au développement durable au sein de ces derniers(ières).

En 2015, beaucoup de chemin reste encore à parcourir pour que la mise en place de l'éducation au développement durable soit effective dans toutes les écoles. La ministre de l'Éducation nationale et la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer annoncent une série de mesures liées à l'éducation au développement durable. ²¹ Le Ministère de

²⁰ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *L'éducation au développement durable*.

²¹ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Mesures sur l'éducation à l'environnement et au développement durable annoncées par Ségolène Royale et Najat Vallaud-Belkacem*.

l'Éducation nationale publie une nouvelle circulaire²², le 4 février 2015, qui annonce de nouveaux objectifs comme l'intégration de « *l'éducation au développement durable dans l'ensemble des programmes, des écoles et des établissements d'ici 2020* ». La circulaire prévoit, en outre, de mobiliser les recteurs et rectrices de chaque académie « *pour impulser et mettre en œuvre l'éducation au développement durable* ». De plus, elle prévoit aussi d'intégrer de façon plus explicite cet enseignement et son importance au sein des nouveaux programmes et du nouveau Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. L'institution a conscience de certains facteurs qui rendent difficile la mise en place de l'éducation au développement durable dans les écoles et souhaite surmonter ces obstacles en proposant diverses solutions.

L'avenir de l'EDD semble plus que jamais s'orienter vers une généralisation de cet enseignement à toutes les écoles. Mais aujourd'hui, le Ministère de l'Éducation nationale est très loin de remplir ces objectifs.

b) Statistiques

S'il est facile, à travers les positions du Ministère de l'Éducation nationale, de comprendre la complexité de la mise en place de l'EDD dans les écoles, les données statistiques pourraient offrir une vision moins floue de la situation actuelle.

Malheureusement, très peu de données statistiques existent sur ce sujet. Nous disposons seulement de quelques chiffres qui montrent à la fois que l'éducation au développement durable rencontre des difficultés pour se mettre en place, mais aussi que le nombre d'écoles qui s'y intéressent s'accroît d'année en année.

Actuellement, il n'y a pas de vision d'ensemble sur le nombre d'écoles ayant obtenu le, très récent, label E3D puisque il revient à chaque académie de gérer les demandes d'obtention du label pour les écoles, collèges et lycées de leur région. A titre d'exemple, l'Académie de Nantes possédait 27 écoles ou établissements scolaires labellisés en 2015. Pour la session 2016, 30 autres écoles ou établissements ont déposé leur candidature.

4 369 projets d'éducation au développement durable ont été menés dans les écoles, collèges et lycées durant l'année scolaire 2014-2015. L'objectif du ministère de l'Éducation nationale est d'atteindre les 10 000 projets de développement durable entre 2013 et 2017, dans les écoles et

²² Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018.*

les établissements publics locaux d'enseignement, puis de les généraliser d'ici à 2020.²³ De plus, 25% de ces projets ont été mis en œuvre par des écoles ou établissements ayant obtenu le label E3D.

Pour ce qui est du label Eco-école, 285 écoles obtiennent le label en 2015.²⁴

2) État des lieux de l'EDD dans les classes et les écoles

Malgré cette difficulté certaine de mettre en place l'éducation au développement durable dans toutes les écoles, le corps enseignant semble avoir la volonté d'intégrer à leur pratique cet enseignement qu'ils considèrent comme très important.

a) L'importance de l'éducation au développement durable

Un questionnaire réalisé sur un échantillon de 50 professeurs des écoles (*cf.* Annexe 3 : *Questionnaire sur l'éducation au développement durable*) révèle que 100% des enseignants sondés considèrent que « l'éducation au développement durable est importante ». Cette question de l'importance de l'EDD fait l'unanimité chez les sondés et nous pouvons conjecturer qu'elle se traduit globalement par un consensus chez le corps enseignant en France. Les failles dans la mise en place de l'EDD ne semblent donc pas venir de son importance ou de son utilité.

Le questionnaire révèle aussi que 100% des sondés qui ne considèrent pas bien mettre en place l'éducation au développement durable au sein de leur classe seraient intéressés pour « mettre en place ou améliorer l'EDD au sein de leur classe ». Les professeurs des écoles semblent, une fois encore, tous d'accord pour se remettre en question quant à l'enseignement de l'EDD.

Pour ce qui est des questions qui s'intéressent à la mise en place théorique, « idéale », de l'EDD, les professeurs des écoles paraissent unanimes. Chacun, s'il en avait la possibilité, chercherait à s'améliorer pour dispenser cet enseignement qu'il considère important. La nature du problème ne porte donc pas sur l'idée même d'une éducation au développement durable ou sur un éventuel désaccord avec la notion même de développement durable.

²³ Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (2015). *Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées.*

²⁴ Comité français pour l'environnement et le développement durable (2015). *Actualités des agendas 21.*

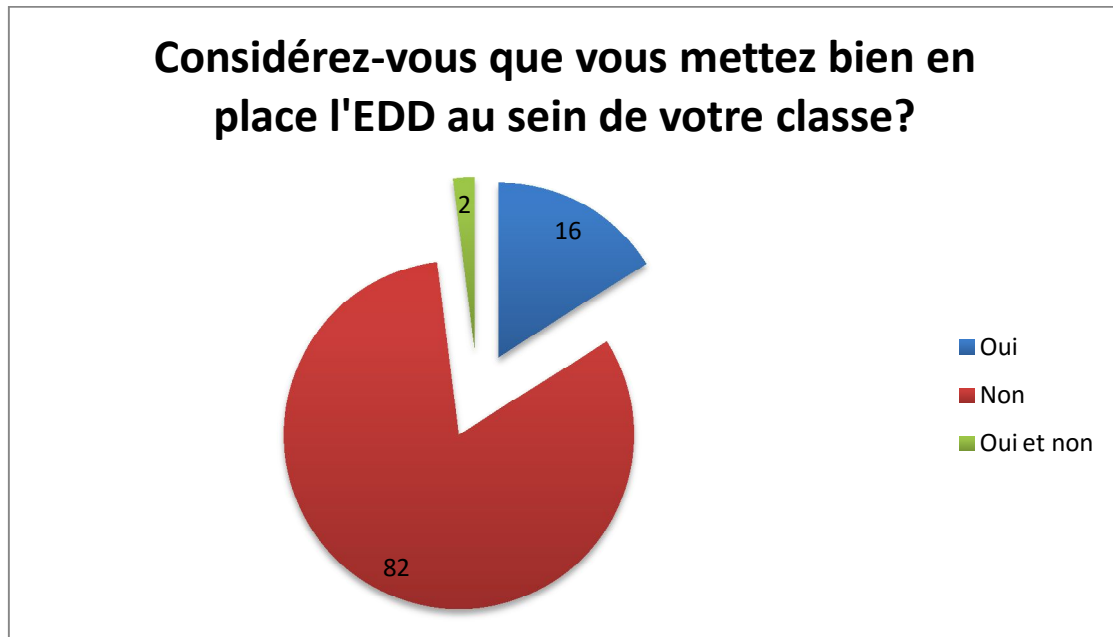
b) Un sentiment de ne pas en faire assez

Le questionnaire indique aussi que seul 16% des professeurs des écoles interrogés considèrent « bien mettre en place l'éducation au développement durable au sein de leur classe ». 82% des enseignants considèrent qu'ils ne mettent pas bien en place l'EDD au sein de leur classe. Ce sentiment de ne pas en faire assez ou de ne rien faire du tout par rapport à la mise en place de l'EDD s'impose chez la majorité des enseignants. Malgré l'importance théorique qu'ils portent à l'éducation au développement durable et leur volonté de s'améliorer, peu de professeurs des écoles ont cette impression de proposer un enseignement de qualité aux élèves. Leur réponse négative à cette question de la bonne mise en place de l'EDD ne veut cependant pas dire qu'ils ne mettent rien en place ou qu'ils ne le font pas correctement, elle induit seulement qu'ils n'ont pas l'impression de bien mettre en place cet enseignement. De même, nous ne pouvons conclure, pour les quelques professeurs qui pensent bien mettre en place l'EDD au sein de leur classe, qu'ils proposent un enseignement de qualité.

Une personne sur les cinquante interrogées, soit 2% des sondés, apporte une vision plus contrastée. Sa réponse est oui « *parce que les préoccupations environnementales et sociales sont en toile de fond permanente dans la façon d'organiser l'espace classe, d'échanger, de fonctionner de façon coopérative, d'apporter un éclairage sur les faits d'actualité sur lesquels on se questionne en classe* », mais aussi non parce qu'il n'y a pas « *de séquence 'développement durable' en bonne et due forme. Il n'y a pas la leçon n°1, puis n°2... sur le développement durable. On part de ce qui se vit et s'expérimente en classe, au gré du vécu des élèves et de l'actualité* ». Cette réponse est très intéressante parce qu'elle apporte une nuance mais aussi parce qu'elle est révélatrice de ce que nous exprimions précédemment. L'enseignante en question considère qu'elle ne met pas bien en place l'EDD car il n'y a pas de « séquence » à proprement parler sur le développement durable. Pourtant les instructions officielles et les chercheurs préconisent actuellement d'envisager l'EDD comme un enseignement transversal et non comme une discipline à part entière. Ce qui signifie qu'aucune séquence « en bonne et due forme » n'a à être présentée aux élèves. Certains enseignants seraient donc légitimes à utiliser cet argument comme facteur d'une bonne mise en place de l'EDD au sein de leur classe. Mais la liberté pédagogique et le regard de chacun sur ses pratiques pédagogiques peuvent édicter des variations entre les conceptions que les enseignants ont de leur pratique par rapport à cet enseignement.

Pourquoi donc n'avoir laissé le choix, dans le questionnaire, qu'entre un « oui » et un « non » pour répondre à cette question ? N'aurait-il pas été plus judicieux d'ajouter une case « autre » pour avoir une vision plus contrastée de la question ? Cela aurait-il changé les proportions de

« oui » et de « non » ? Il aurait en effet pu être intéressant de donner aux enseignants la possibilité de répondre de manière moins tranchée pour avoir une vision plus nuancée de la conception de leur pratique. Le fait de ne mettre que deux choix (« oui » et « non ») oblige l'enseignant à se positionner, dans l'une ou l'autre catégorie. Nous obtenons ainsi une vision plus nette des conceptions des professeurs des écoles quant à la mise en place de l'EDD.



c) La place de l'EDD dans les écoles et les classes

La question qu'il pourrait aussi être intéressant de se poser est celle de l'importance de l'EDD au sein des écoles et des classes. 66% des professeurs des écoles sondées considèrent que l'éducation au développement durable n'a pas « une place importante au sein de leur école ». 18% considèrent, au contraire, que l'EDD a une place importante au sein de leur école. 6% ont un avis autre, plus nuancé. Et 10% n'ont pas répondu à la question. Plus que les chiffres, ce sont ici les commentaires des enseignants qui accompagnent ces réponses qui présentent un réel intérêt.

Les 6% d'avis « autre » s'expliquent soit par une différence entre la maternelle et l'élémentaire au sein d'une même école, soit par les différences qui existent en fonction des années, soit par le fait que l'EDD est bien mise en place au sein de l'école mais qu'il y a une volonté d'amélioration constante.

Le seul commentaire qui émane des réponses positives réside dans le fait que « *chaque niveau de classe aborde l'EDD : tri des déchets (maternelle), recyclage de l'eau...* ». Cet unique avis ne permet évidemment pas de tirer beaucoup de conclusions sur les professeurs qui considè-

rent que l'EDD a une place importante dans leur école, mais permet de constater que l'importance de l'EDD peut s'expliquer par une répartition des thèmes du développement durable en fonction des niveaux.

Les avis des professeurs des écoles qui considèrent que l'EDD n'a pas une place importante au sein de leur école sont divers et plus nombreux. Ils peuvent être regroupés en plusieurs catégories. Premièrement, la difficulté s'explique par la non-priorisation de l'EDD « *Ce n'est pas le thème principal : la gestion des élèves en difficulté passe avant !* ». Les ressources et efforts de l'école sont alors investis dans d'autres préoccupations, considérées comme plus importantes. Deuxièmement, le peu d'importance accordée à l'EDD dans les écoles peut aussi être due au manque d'actions menées par celles-ci. Beaucoup d'enseignants considèrent que leur école ne propose pas ou pas assez d'actions relatives au développement durable aux élèves. Le tri des déchets est un thème qui revient très souvent chez les professeurs des écoles. Ceux-ci considèrent que l'EDD n'est pas bien mise en place dans leur école soit parce qu'il n'y a « *pas de poubelles de tri dans les classes* », soit parce que les actions se cantonnent au tri des déchets. Le questionnaire révèle que beaucoup d'écoles proposent ou imposent des actions en lien avec le tri des déchets aux élèves (on retrouve souvent la mise en place d'une « *benne à papiers* »), considèrent que cette action s'ancre dans l'EDD, mais qu'elle n'est cependant pas suffisante. Troisièmement, l'absence de projets en lien avec l'EDD permet aussi de comprendre pourquoi les enseignants considèrent que l'EDD n'a pas une place importante dans leur école. Le fait qu'aucun axe concernant le développement durable ne soit associé au projet d'école permet, pour certains enseignants, d'expliquer cette difficulté. Enfin, certains professeurs des écoles ont un avis un peu plus nuancé et considèrent que même si la place de l'EDD dans leur école n'est pas très importante, elle existe quand même et tous les enseignants contribuent à l'entretenir. Cela peut par exemple passer par la sensibilisation de l'équipe pédagogique auprès des élèves.

Si beaucoup d'enseignants considèrent que l'EDD n'a pas une place importante dans leur école, la situation ne semble pas aussi négative que les chiffres peuvent le montrer. Beaucoup d'écoles proposent, au moins, quelques actions en lien avec le développement durable. Rares sont les écoles qui ne proposent rien aux élèves. Évidemment, ce n'est pas pour autant que ces écoles entrent en démarche de développement durable ou proposent une véritable éducation au développement durable, au sens que lui donne le Ministère de l'Éducation nationale. Mais il apparaît en tout cas que les enseignants, même s'ils n'en possèdent pas toutes les clés, semblent motivés à l'idée que leur école propose une véritable démarche de développement durable aux élèves ou, tout du moins, ne semblent pas opposés à cette idée.

S'ils ne peuvent décider eux-mêmes des projets de l'école, les professeurs des écoles ont la liberté de proposer une éducation au développement durable dans leur classe, à travers les contenus de leurs cours et de leur interaction avec les élèves.

Ainsi, 18% des enseignants interrogés considèrent que l'EDD a une place importante au sein de leur classe. Et 66% pensent que cet enseignement n'a pas une place importante au sein de leur classe. D'autres avis plus nuancés émergent (place de l'EDD plutôt importante, place importante mais avec volonté de s'améliorer, place importante ou non en fonction des années) et représentent 8% des sondés alors que 8% des personnes interrogées n'ont pas répondu. Une fois encore, les commentaires associés aux réponses permettent de se faire une idée plus précise de ces grandes différences.

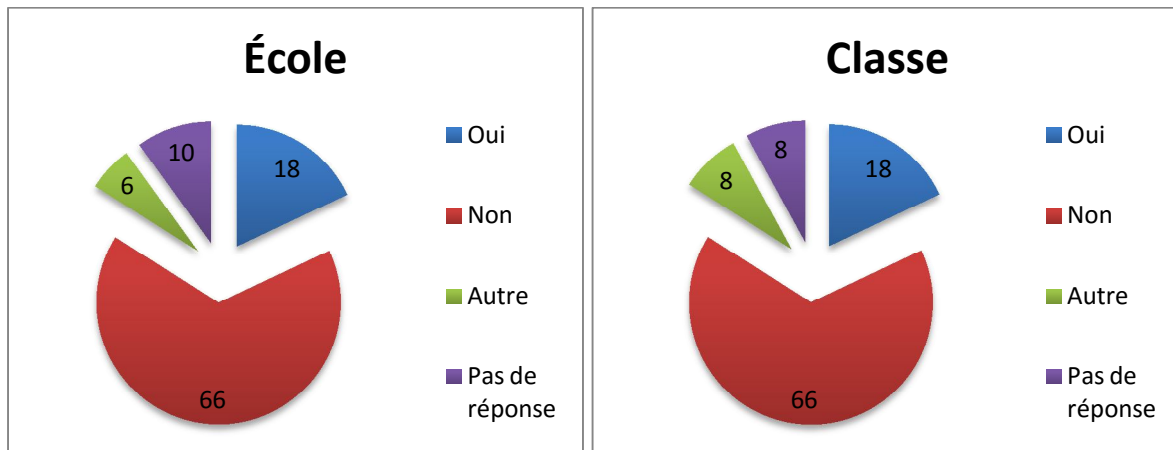
Deux enseignants pensent que l'EDD a une place assez importante au sein de leur classe, sans pour autant pouvoir affirmer que cette place est qualifiable « d'importante ». Pour eux, l'EDD passe par l'étude de thèmes en lien avec le développement durable à travers le programme de sciences (énergies renouvelables, déchets, réchauffement du climat, sensibilisation à un milieu naturel), mais cette éducation n'est pas quotidienne. Pour d'autres enseignants, l'EDD fait partie intégrante du projet de classe et les élèves sont donc pleinement acteurs. Enfin, dans certains cas, ce sont les élèves qui réclament, à travers leurs questionnements à l'enseignant, des réponses en lien avec le développement durable, ce qui incite le professeur des écoles à dispenser cet enseignement.

L'inexpérience d'un jeune professeur des écoles ne lui permet, souvent, pas encore d'accorder une place importante à l'EDD dans sa classe. Pour les enseignants plus expérimentés, ce sont les actions menées ou les programmes qui expliquent qu'ils considèrent que l'EDD n'a pas une place importante au sein de leur classe.

Beaucoup d'enseignants mènent au moins une activité en lien avec le développement durable avec leurs élèves (tri des déchets le plus souvent, mais aussi composteur, opération « nettoyons la nature », fabrication de papier recyclé...). Mais ces quelques actions ponctuelles ne s'inscrivent pas dans un cadre plus global. Si les avis divergent quant aux programmes, il s'agit dans tous les cas des programmes de découverte du monde ou de sciences expérimentales et technologie. Certains enseignants considèrent que ce sont les programmes eux-mêmes qui n'accordent pas assez d'importance à l'EDD (programmes de cycle 2 par exemple). D'autres ne trouvent pas assez de temps pour aborder tous les thèmes des programmes en lien avec le développement durable. D'autres encore réussissent à aborder tous ces thèmes, ou un nombre conséquent de ces derniers, mais considèrent soit qu'ils ne le font pas assez bien, soit

que le seul travail de ces thèmes ne permet pas de conclure que l'EDD a une place importante au sein de leur classe.

Considérez-vous que l'Éducation au Développement Durable a une place importante au sein de votre...



Outre l'égalité entre les proportions de réponses positives et négatives des deux questions, ce qui ressort ici est la conception des professeurs des écoles interrogés sur le développement durable. En effet, une majorité d'entre eux semble ne voir dans le développement durable que le pan environnemental (et très souvent protection de la nature). Beaucoup paraissent attachés aux actions à mener ou aux notions des programmes à enseigner.

Si tous les professeurs des écoles considèrent l'éducation au développement durable comme importante et si tous souhaitent améliorer leur pratique de classe, pourquoi une si faible part d'entre eux considère bien mettre en place l'EDD au sein de leur classe ? Pourquoi une grande partie de ces enseignants considèrent que l'éducation au développement durable n'a pas une place importante dans leur école ou dans leur classe alors que l'institution ne cesse de réaffirmer l'importance de cet enseignement ? D'où vient donc cette difficulté que rencontre le Ministère de l'Éducation nationale à mettre en place l'EDD au sein de chaque classe et de chaque école ?

3) Les freins à l'éducation au développement durable

Si, en théorie, les enseignants sont unanimes pour reconnaître l'importance de l'EDD, c'est bien du côté de la pratique qu'il faut se tourner pour tenter de trouver les freins qui empêchent

l'éducation au développement durable d'être correctement mise en place dans les écoles et les classes.

a) Le temps

Environ 76,2% des enseignants qui considèrent ne pas bien mettre en place l'EDD au sein de leur classe invoque le facteur temps pour expliquer cette difficulté. Beaucoup d'enseignants considèrent ne pas avoir le temps de travailler l'EDD avec leurs élèves. Les programmes chargés ne leur laissent pas assez de temps pour inclure cet enseignement transversal à leur programmation annuelle. Certains enseignants préfèrent se concentrer sur les programmes de mathématiques et de français en priorité puis sur les autres disciplines. L'EDD ne transparaissant que quasi-exclusivement dans les programmes de sciences expérimentales et technologie, l'enseignant lui accorde alors autant d'importance qu'un autre thème de cette discipline. Le caractère transversal de l'EDD n'est que trop peu souvent perçu par les enseignants. Ceux qui le perçoivent évoquent aussi ce problème de temps car ils considèrent chronophage le fait de trouver des liens entre les disciplines et un enseignement qu'ils ne maîtrisent pas parfaitement. Très souvent, l'EDD n'est pas une priorité chez les enseignants et, les programmes étant très chargés, ils ne prennent pas le temps de s'y pencher pleinement.

b) La formation

Environ 45,2% de ces mêmes enseignants voient en le manque de formation un frein important à la mise en place de l'EDD dans les écoles et les classes. Ce facteur est évidemment à relier à celui du manque de temps. Considérant qu'ils ont une formation insuffisante, voire inexistante, sur l'éducation au développement durable, les enseignants ont donc plus de mal à la mettre en place au sein de leur classe. Un sujet mal ou non maîtrisé demande donc plus de travail à l'enseignant. La problématique du temps n'intervient non plus dans le temps passé en classe devant les élèves, mais dans le temps passé hors classe à préparer les cours. Cette absence de formation peut freiner l'enseignant à proposer quelque chose qu'on ne lui a jamais appris. Une majorité de professeurs des écoles ne maîtrise ni la théorie du développement durable (très souvent confondu avec le respect de l'environnement), ni la pratique pédagogique. De ce constat, nous pouvons donc en conclure qu'il est très difficile de mettre en place un enseignement qu'on ne maîtrise pas ou pas bien.

c) Le matériel

Presque 31% des sondés considèrent que le manque de matériel permet d'expliquer en partie ces difficultés. En effet, dans sa salle de classe ou en dehors, pour mener à bien ses séances, l'enseignant peut s'appuyer sur un nombre plus ou moins conséquent de ressources matérielles. Mais sur quel matériel peut-il s'appuyer pour mettre en place l'éducation au développement durable ? Cette question du matériel va évidemment de paire avec celle du manque de formation. Il ne sera en effet pas aisé pour l'enseignant de s'imaginer quel matériel utiliser s'il n'a bénéficié d'aucune formation. En tant qu'enseignement transversal, on peut considérer que l'EDD n'a pas forcément besoin de matériel propre mais s'appuie sur chaque discipline. C'est sans doute une des raisons qui expliquent que plus de deux tiers des sondés ne considèrent pas que le manque de matériel soit un frein à la mise en place de l'EDD.

d) Les partenaires

Le manque de partenaires, quant à lui, est un frein pour environ 16,7% des enseignants qui ne considèrent pas bien mettre en place l'EDD dans leur classe. La collaboration avec les partenaires est un des leviers de la démarche E3D. Le fait que seulement 1/6 des sondés expliquent les difficultés par le manque de partenaires peut être interprété de différentes façons. Soit une grande majorité des écoles bénéficie de suffisamment de partenaires pour mettre en place l'EDD et les freins sont autres. Soit les enseignants pensent qu'il existe assez de partenaires autour d'eux pour mettre en place une éducation au développement durable, mais ils ne les ont jamais contactés. Soit les professeurs des écoles considèrent qu'ils n'ont pas besoin de partenaire pour travailler l'EDD et que, par conséquent, ce facteur n'est alors pas un frein. La deuxième et la troisième hypothèse semblent plus réalistes que la première car la majorité des enseignants considère ne pas bien mettre en place l'EDD. Nous pouvons conjecturer que quelques enseignants qui prendraient la peine de solliciter des partenaires extérieurs verraient différemment leur façon de bien mettre en place l'EDD au sein de leur classe.

Néanmoins, il est certain que 1/6 des personnes interrogées ont saisi l'importance des partenaires pour entrer en démarche de développement durable et regrettent qu'il en manque.

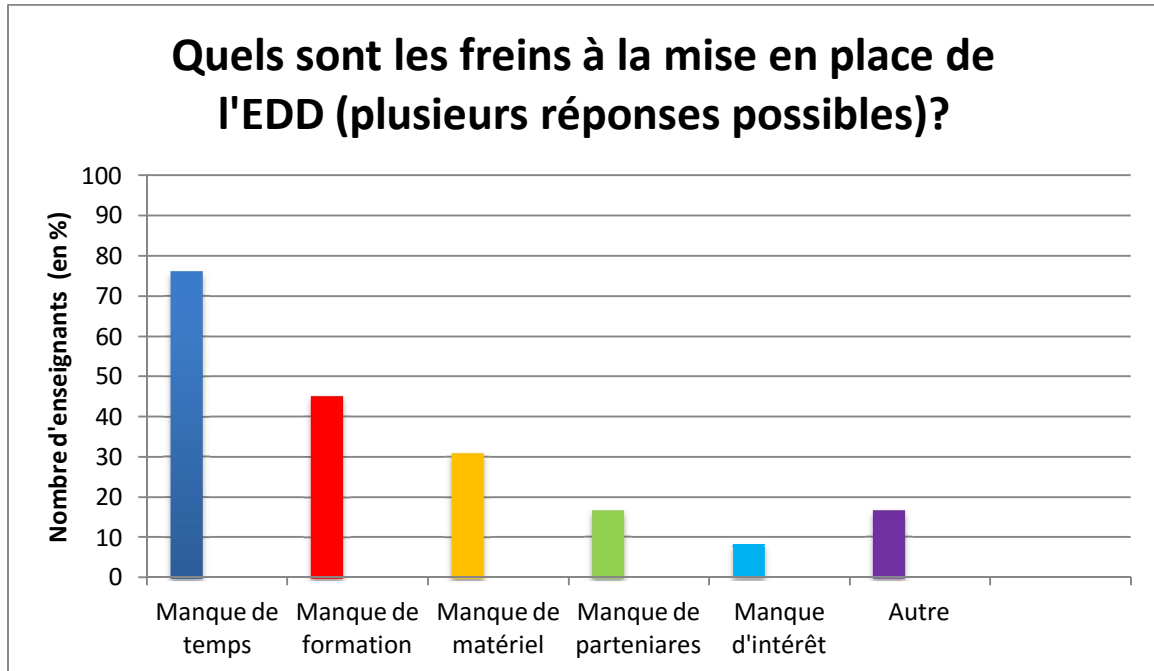
e) L'intérêt

Environ 8,3% de ce même échantillon invoque un manque d'intérêt pour l'éducation au développement durable. Même s'ils considèrent l'EDD comme important, ils n'y portent pas forcément grand intérêt. Et il est évidemment toujours plus compliqué de mettre en place ou de bien mettre en place une notion à laquelle on ne porte que peu d'intérêt. Très peu

d'enseignants semblent manquer d'intérêt par rapport à l'EDD. Cela se retrouve aisément dans certains commentaires qui accompagnent la question de l'importance de l'éducation au développement durable (« mille fois ouiiiiiii ! » ; « Oui complètement ! » ; « c'est même très important au vue de la situation environnementale actuelle »...). D'ailleurs, un enseignant qui a répondu que le manque d'intérêt était un frein à la mise en place de l'EDD précise que « le sujet l'intéresse et est important » mais qu'il « ne se voit pas le traiter pendant plusieurs mois ».

f) Les autres freins

Enfin, environ 16,7% de l'échantillon explique, en partie, cette difficulté par un facteur différent de ceux évoqués précédemment. Ces facteurs sont multiples. Il peut s'agir d'une question de priorités, de mésentente avec l'équipe d'entretien des locaux quant aux actions de tri à mettre en place, d'organisation du travail de l'enseignant en deux mi-temps qui ne lui permet jamais de prendre en charge les séances de sciences expérimentales et technologie, de difficulté de mise en place à l'école maternelle par rapport à l'école primaire ou encore de débuts dans le métier.



g) Les programmes

Non cités clairement par les enseignants dans la question des freins à la mise en place de l'éducation au développement durable, le problème des programmes d'enseignement transparaît pourtant dans de nombreux commentaires (très souvent d'ailleurs par rapport au manque de temps). Le fait que l'EDD ne soit pas une discipline induit qu'il n'y a pas de créneaux horaires spécifiques qui lui sont consacrés dans les 864 heures annuelles. De ce fait, l'éducation au développement durable n'apparaît que très peu dans les programmes de l'école primaire. Elle est surtout présente dans les programmes de sciences expérimentales et technologie de cycle 3. L'EDD est donc quasiment absente des programmes de cycle 1 et 2 et n'est présente dans ceux de cycle 3 presque qu'à travers une seule discipline. C'est donc évidemment un frein au professeur des écoles s'efforçant d'essayer de respecter les programmes pendant l'année. La réponse est évidemment la transversalité de l'EDD qui doit faire du lien entre les disciplines. Mais en pratique, un enseignant manquant de temps pour respecter les programmes, a beaucoup de chance de peu ou ne pas se préoccuper d'un enseignement qui n'apparaît quasiment pas dans les programmes.

La remarque est la même pour le Socle Commun de Connaissances et de Compétences où la question du développement durable et de l'environnement apparaît très timidement à deux reprises, au sein des principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique, ainsi que de la culture humaniste.

Les nouveaux programmes d'enseignement prévus pour la rentrée 2016 semblent accentuer la place de l'éducation au développement durable. Mais une fois de plus, c'est surtout au cycle 3 que l'EDD apparaît le plus. Si on élargit cette analyse des programmes au cycle 4, l'éducation au développement durable prend une place beaucoup plus importante et son caractère transversal est clairement affirmé puisqu'on retrouve cette question du développement durable dans beaucoup de disciplines, mais aussi dans les indications de lien entre les disciplines.

De multiples freins perturbent la bonne mise en place de l'éducation au développement durable dans les écoles et dans les classes et, si nous avons essayé de faire ressortir les principaux, il en existe sans doute de nombreux autres.

Si elle est connue par le Ministère de l'Éducation nationale et énoncée plus ou moins explicitement, la difficulté de la mise en place de l'éducation au développement durable continue d'exister et le problème ne semble pas pouvoir se régler à court terme. Les évolutions exis-

tent, sont visibles, mais la mise en place de l'EDD se fait de manière très progressive à cause des nombreux freins identifiés.

Existe-t-il des solutions pour aider les professeurs des écoles à mettre en place l'EDD au sein de leur classe et de leur école ?

III) Les solutions possibles pour mettre en œuvre l'éducation au développement durable

De nombreuses solutions existent pour palier le problème de la mise en œuvre de l'EDD. Mais si elles ne sont pas toutes accessibles à cause de la dépendance de l'enseignant à ces collègues pour mettre en place l'EDD dans leur école, beaucoup concernent uniquement la recherche et les pratiques pédagogique et didactique de l'enseignant. Le professeur des écoles peut alors agir pour améliorer ou mettre en place cette éducation au sein de sa classe.

1) Entrer en démarche de développement durable

La solution qui semble aujourd'hui la plus aboutie pour éduquer au développement durable est de faire entrer son école en démarche de développement durable, avec la possible obtention du label E3D. Pour savoir ce qui différencie les écoles qui ont obtenu la labellisation E3D dans la pratique, nous avons interrogé six écoles labellisées. Même si cet échantillon n'est bien évidemment pas représentatif de toutes les écoles labellisées, il donne néanmoins une idée de la place de l'éducation au développement durable dans ces établissements.

a) Pourquoi demander la labellisation ?

Les réponses des six écoles interrogées permettent de dégager trois raisons qui ont poussé ces écoles à demander la labellisation E3D.

Premièrement, certaines d'entre elles (trois écoles sur les six) étaient déjà inscrites dans le dispositif Éco-École. Grâce à ce dispositif, les écoles choisissent un thème central pour une année et l'approfondissent dans toutes les classes de l'école, chacune à son échelle. Différents partenaires interviennent aussi dans le cadre de ce projet. Au début de l'année scolaire, une commission composée d'élèves élus par leurs camarades, d'enseignants, de membres de la mairie, d'associations locales, de partenaires et de conseillers pédagogiques se réunit. Un diagnostic de l'état actuel de l'école est dressé puis un plan d'action est établi pour améliorer la situation. « *Comme la démarche pour le dispositif éco école correspondait aux attentes pour*

demander la labellisation E3D », ces écoles ont donc logiquement demandées la labellisation E3D (en plus du label Éco-École).

Deuxièmement, certaines écoles indiquent aussi l'importance du projet d'école dans la décision de la demande de labellisation (trois écoles sur six). Ces écoles ont intégré dans leur projet d'école l'éducation au développement durable et des projets de plus ou moins grande ampleur sont réalisés dans ce cadre (sans passer par un projet Éco-École). Certaines indiquent même qu'il s'agit d'un « *projet fédérateur pour l'école* ». Tout comme les partenariats avec Éco-École, la mise en œuvre d'un projet commun à l'école est une étape incontournable de la labellisation E3D. Cette notion de projet qui fédère l'école, qui relie toutes les classes entre elles, est sans conteste la base de cette démarche de développement durable et semble être l'un des meilleurs moyens, s'il est mené à bien, d'éduquer au développement durable.

Enfin, dans les cas d'un projet d'école ou d'un partenariat avec Éco-École, l'inspecteur de l'Éducation nationale ou le conseiller pédagogique joue un rôle primordial dans cette labellisation. Pour la moitié des écoles interrogées, c'est l'inspecteur de l'éducation nationale ou le conseiller pédagogique qui a incité l'école à demander la labellisation. Pour les six écoles sondées, aucune n'a pris connaissance du label E3D et décidé de mettre en œuvre un projet autour du développement durable. Toutes ces écoles avaient déjà initié ces projets avant d'avoir pris connaissance du label qui est très récent. Pour la moitié d'entre elles, c'est l'IEN ou le conseiller pédagogique qui leur a fait savoir qu'ils remplissaient déjà les critères d'obtention du label et que cela permettrait « *d'institutionnaliser l'engagement de l'école* ». D'ailleurs, un des directeurs d'école explique que malgré cette « *reconnaissance institutionnelle* », c'est « *le projet Éco-École qui reste la référence pour les enfants* ».

Il semble donc que ce soit surtout les projets menés au sein de l'école en lien avec le développement durable et l'aide apportée par l'institution qui permettent à l'école d'obtenir la labellisation E3D. Les réponses des écoles ne sont pas surprenantes car cette dynamique de projet est encouragée par le gouvernement dans le cadre de l'éducation au développement durable, mais aussi parce que la circulaire du 4 février 2015 prévoit que chaque recteur mobilise les écoles de son académie pour qu'elles puissent rentrer en démarche de développement durable.

b) Les projets

Si la mise en œuvre d'un projet au sein de l'école semble être une obligation pour considérer que l'école est entrée en démarche de développement durable, le nombre, l'ambition et la nature de ces projets diffèrent bien évidemment d'une école à l'autre. Examinons quelques

exemples de projets menés dans ces écoles qui ont obtenu la labellisation E3D pour avoir une meilleure idée de ce qu'il est envisageable de réaliser avec les élèves.

Les projets menés dans les écoles sont très différents puisqu'ils vont de la mise en place du tri des déchets dans la classe et dans la cour et de la collecte (bouchons, téléphones portables, piles usagées, cartouches d'encre) à un travail sur la consommation de l'eau, en passant par la création de jardins solidaires dans la commune ou par un travail de réduction des déchets avec la cantine. Les écoles possèdent toutes divers projets, de plus ou moins grande envergure. De plus, chaque classe participe à un projet commun (à différents niveaux) ou distinct. Mais aucune classe de l'école ne se retrouve sans projet.

L'école de Malicorne-sur-Sarthe, par exemple, en plus de son projet de jardins solidaires dans la commune²⁵, a réalisé plusieurs autres projets avec les élèves comme le tri des métaux pour récolter des fonds, le recyclage des déchets dans l'école ou encore un projet sur l'eau, son respect et l'économie de cette ressource.

L'académie de Nantes a défini douze thèmes qui sont autant de domaines dans lesquels peuvent s'ancrer les projets de l'école : Vivre ensemble, éco-délégués & éco-citoyens, solidarités, santé & bien-être, eau, biodiversité, énergie, consommation, traitement des déchets, mobilités durables, patrimoine & esthétique & durabilité, alimentation et restauration scolaire. Si beaucoup d'enseignants interrogés sur leurs représentations de l'EDD parlaient surtout de l'eau, de l'énergie et des déchets, les projets mis en œuvre dans les écoles labellisées intègrent des dimensions plus larges (comme le vivre ensemble, la solidarité et le bien-être dans le cadre du projet « jardins solidaires ») même si des projets autour du tri des déchets sont menés dans la totalité de ces écoles.

Cependant, les projets autour des déchets sont divers. Une multitude d'actions différentes est mise en œuvre : tri des métaux pour récolter des fonds, tri dans les classes, recyclage de piles, de cartouches, de bouchon et de téléphones, planning de ramassage des déchets dans la cour, travail en lien avec la cantine, défi papier (tri du papier à l'école et pesée des déchets papiers pour quantifier les économies), opération « Nettoyons la nature », réflexion autour des fournitures scolaires, installation de poubelles à puces pour recueillir des données (quantité de déchets, fréquence de passage à la poubelle) et étude de ces dernières par les élèves (notamment à l'aide de graphiques).

Si à partir d'un seul thème, les écoles sont capables de produire autant de projets variés, il existe tout de même une constante qui lie tous ces projets : ce ne sont en aucun cas de simples

²⁵ Académie de Nantes (2015). *Éduquer au développement durable*. Page 10.

éco-gestes imposés par l'enseignant. Une coopération avec les parents, les différents partenaires et surtout les élèves est à chaque fois mise en place.

Pour illustrer les projets qu'une école labellisée E3D peut être amenée à mettre en place, on trouvera en annexes l'exemple du groupe scolaire Alain Boutle, à Batz-sur-mer. (cf. Annexe 4 : Compte-rendu Commission Éco-École n°2 – 22 février 2016).

c) La place des partenaires

Les partenaires jouent un rôle très important dans la mise en œuvre des projets des écoles. Si toutes les écoles interrogées ont des partenaires pour leurs projets, le rôle de ces derniers est très varié.

Beaucoup d'entre eux proposent des animations aux écoles. Il s'agit très souvent d'associations qui mènent des actions à visée pédagogiques. Soit les écoles cherchent des partenaires en fonction de leurs projets, soit ce sont les partenaires qui s'adaptent aux projets de l'école pour proposer des animations. Les écoles peuvent faire le choix de laisser les partenaires proposer des animations. Les enseignants travaillent en aval et/ou en amont avec les élèves autour des animations proposées. Mais les écoles peuvent aussi décider de contacter des partenaires spécifiques en fonction des actions qu'elles ont choisies de mener (par exemple un maraicher bio et un boulanger bio pour accompagner des actions sur l'alimentation). Si les partenaires qui proposent ces animations sont multiples (associations, commune, artisans locaux...), ils sont choisis localement. Il s'agit très souvent (sauf dans le cas de certaines associations) de personnes qui se trouvent à proximité de l'école. Ce choix, outre celui de la simplification de la communication et des trajets due aux faibles distances, se justifie par le fait qu'il n'est pas nécessaire de parcourir des centaines de kilomètres avec ses élèves pour conduire des projets en lien avec le développement durable. L'élève mène des actions sur le plan local qui ont du sens pour lui car il répond directement à des problèmes qui l'entourent, qui sont susceptibles de modifier son quotidien. Il peut à la fois identifier la cause des problèmes, y apporter une solution et percevoir la portée de l'action qu'il a effectuée, la conséquence de son implication dans le projet. De plus, les liens qui existent entre les différents projets prennent tout leur sens d'un point de vue local, plutôt que de multiplier les projets dans des endroits différents et éloignés.

Les partenaires jouent aussi un rôle dans la mise en place des projets. Dans plusieurs écoles, les partenaires font partie du comité de pilotage des projets, ils y sont ainsi personnellement intégrés. Leur action auprès de l'école et des élèves a alors encore plus de sens.

D'autres partenaires jouent un rôle moindre, mais tout aussi important. Il s'agit des associations qui n'interviennent pas (tout du moins pas de manière régulière) au sein des classes. Celles-ci peuvent par exemple venir collecter les différents déchets récupérés (piles, cartouches, bouchons...). Leur rôle est important car s'il est intéressant de mettre en place ce genre de collecte, il est tout aussi intéressant, au niveau du sens, que ces associations viennent récupérer ces déchets, pour que l'action de l'élève ait une dimension réaliste.

Enfin, certains partenaires apportent une aide financière aux écoles pour la réalisation de leurs projets. Il peut s'agir de la municipalité (qui, par exemple, achète à l'école des gobelets réutilisables dans le cadre de leur projet), des associations (qui, par exemple, participent à l'achat d'un compost à décomposition rapide) ou même de banques (qui choisissent d'être partenaires financiers dans un projet Éco-École).

d) La place des parents

Même si une école admet que les parents « *n'ont pour le moment pas vraiment de place* » au sein des projets de l'école, ils sont plutôt impliqués dans les actions menées.

Tout d'abord, plusieurs écoles indiquent que les parents jouent directement un rôle dans la récupération des déchets qui nécessitent une collecte spécifique. En effet, ce sont eux qui amènent à l'école ou confient à leur enfant le soin de déposer les déchets tels que les piles ou les cartouches d'imprimante. Plus leur implication est forte, plus le projet mené par les élèves a du sens. Pour cinq des six écoles, les parents participent aux actions mises en place.

Mais certains, à l'instar des partenaires, sont aussi impliqués dans les comités de pilotage. Ils peuvent alors avoir un rôle de conseil, aider à la mise en place de certaines actions ou encore servir de relais pour les autres parents de l'école.

L'inclusion des parents dans les projets montre une fois de plus le caractère transversal de l'éducation au développement durable. L'EDD ne traverse pas que les disciplines ou les niveaux, elle traverse aussi les barrières de l'école et prend son sens dans la municipalité et dans les familles.

e) La participation des élèves

Dans toutes les écoles interrogées, les élèves jouent un rôle dans les projets en lien avec le développement durable. Ces rôles peuvent être de différentes natures.

Les élèves de ces écoles semblent, pour la majorité, très impliqués dans les projets mis en œuvre. La dynamique du projet les motive et tous les élèves participent aux actions. L'action menée est souvent mise en lien en classe avec d'autres disciplines (comme les mathématiques

par exemple dans le cas des bilans de collecte). Certains élèves ont des rôles particuliers au sein des projets (relevé du compteur, gestion du point de tri de l'école).

Dans quatre des six écoles, les élèves sont force de proposition de projets. Les projets peuvent être définis dans la classe et les élèves les construisent alors. Des boîtes à idées permettent aussi de faire participer l'élève à la définition de ces projets. Si les enseignants d'une école regroupant uniquement des CP et CE1 trouvent « *qu'ils sont jeunes pour proposer* », d'autres écoles examinent les propositions des élèves des classes du CP au CM2 dans le cadre d'un conseil d'élèves regroupant des élus de chaque classe.

Dans deux écoles sur six, des élèves sont élus et présents au conseil de pilotage pour représenter les autres élèves. En fin d'année, les élèves élus établissent « *un bilan des actions engagées et des propositions pour le thème suivant* ». Ils font aussi « *les comptes-rendus oraux auprès des autres camarades* ». Dans certaines écoles, ces élèves élus possèdent même le statut d'éco-délégué²⁶ et le rôle qui leur est donné est très important.

Faire entrer son école dans une démarche de développement durable est évidemment un processus couteux en temps et ressources. Mais l'efficacité de ces résultats convainc. Une fois que tous les protagonistes (élèves, équipe pédagogique, partenaires, parents) sont réunis, le projet semble être porté par une dynamique qui motive les élèves et les enseignants. Les écoles qui ont mené un projet une année continuent l'année suivante avec un projet différent. Et quand l'école a décidé de mettre en œuvre ce projet, quand les élèves sont motivés, quand les partenaires et les parents sont mobilisés, l'éducation au développement durable s'effectue de manière presque « naturelle », les liens entre les disciplines apparaissent plus aisément, les élèves agissent et comprennent certains enjeux qui se cachent derrière cet enseignement.

Malheureusement, toutes les écoles n'arrivent pas encore à mobiliser l'ensemble de la communauté pédagogique, des élèves et de leurs parents ou des partenaires. Certaines écoles définissent aussi des priorités plus importantes que celle de l'éducation au développement durable dans leur projet d'école et l'EDD n'a alors pas sa place. Doit-on alors considérer qu'aucune éducation au développement durable ne peut être mise en place dans ces écoles ? Si la dynamique de projets paraît la meilleure solution pour éduquer au développement durable, ce n'est évidemment pas la seule. Un enseignant isolé peut tout de même mettre en place l'EDD au sein de sa classe et peut-être que le travail qu'il effectuera avec ses élèves permettra plus tard à l'école de vouloir entrer en démarche de développement durable. Les conseils qui suivront

²⁶ Académie de Caen. *Être éco-délégué*.

seront évidemment aussi valables pour les professeurs d'école en démarche de développement durable.

2) S'informer

S'il souhaite mettre en place au sein de sa classe une éducation au développement durable de qualité, l'enseignant doit dans un premier temps s'informer. Si de nombreuses ressources bibliographiques existent sur le sujet, beaucoup d'informations sont disponibles sur l'Internet. Plusieurs écrits sur le développement durable existent. Et si l'enseignant décide d'en consulter quelques uns, il devra porter une attention particulière à la date de parution de ces derniers, les recherches sur le développement durable évoluant d'année en année. Mais plus que le développement durable, dont il devra évidemment maîtriser les fondements, c'est surtout sur l'éducation au développement durable qu'il peut être intéressant pour lui de se documenter.

a) Le site et le portail d'informations et de ressources du Ministère de l'Éducation nationale

Le Ministère de l'Éducation nationale met à disposition sur son site Internet²⁷ quelques informations et textes de références par rapport à l'éducation au développement durable. Mais c'est surtout à travers son portail national d'informations et de ressources²⁸ que les enseignants peuvent se documenter sur l'EDD. Le portail propose une multitude d'informations sur l'EDD, des ressources pour les enseignants, des exemples de projets mis en place ou encore des liens vers des textes officiels ou d'autres sites traitant de l'EDD.

b) Le CRDP d'Amiens

En 2007, le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) d'Amiens devient le pôle national de compétences et de ressources Éducation au Développement Durable. Son site Internet²⁹ met à disposition une multitude d'informations et de documents de diverses natures (textes officiels, vidéos, savoirs sur le développement durable, explication de l'EDD, de la démarche E3D, boîte à outils...). Ce pôle est une source d'information incontournable pour tout enseignant qui souhaiterait mettre en place l'EDD au sein de sa classe ou de son école.

²⁷ <http://www.education.gouv.fr/cid205/l-education-au-developpement-durable.html&xtmc=edd&xtnp=1&xtr=1>

²⁸ <http://eduscol.education.fr/pid23360/education-au-developpement-durable.html>

²⁹ <http://crdp.ac-amiens.fr/edd/>

c) Les autres ressources

Outre les sites du ministère et celui du CRDP d'Amiens, d'autres ressources sont à disposition de l'enseignant.

Éco-École met à disposition des enseignants des informations concrètes³⁰ (exemple de projets, collectivités territoriales, relais locaux...) mais propose aussi aux écoles de mettre en place des projets. Le programme Éco-École offre aux enseignants une aide précieuse et peut permettre aux écoles d'entrer, en synergie avec ce dernier, en démarche de développement durable.

Le Réseau École et Nature³¹ est un espace d'échange et de partage d'expériences, spécialisé dans l'éducation à l'environnement. Il met à disposition des fiches ressources, expériences et activités à destination des enseignants.

Le site [<http://www.education-developpement-durable.fr/>] est, quant à lui, un portail de contenu pédagogique sur le développement durable, reconnu d'intérêt pédagogique par le Ministère de l'Éducation nationale en 2014. Il propose une multitude de ressources élaborées par des professeurs.

Il existe évidemment, en dehors de celles présentées précédemment, plusieurs autres ressources qui traitent de l'éducation au développement durable.

3) **Se former**

Outre l'information, l'enseignant peut aussi avoir accès à la formation. Presque la moitié des enseignants interrogés précédemment invoquaient le manque de formation comme un frein à la mise en place de l'EDD. Que leur est-il donc proposé en termes de formation ?

a) La formation en amont

L'instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 prévoit que « *dans le cadre de la formation initiale, les rectrices et recteurs sont invités à veiller à ce que l'éducation au développement durable soit prise en compte dans la formation initiale des enseignants au sein des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)* ».

³⁰ <http://www.eco-ecole.org/>

³¹ <http://reseauecoleetnature.org/>

Mais aujourd'hui, cette formation est très inégale entre les différentes ESPE. Dans certaines de ces écoles, un parcours évalué est proposé aux étudiants, alors que dans d'autres, le thème est simplement évoqué à l'issue de quelques cours.

Si la volonté de l'institution va dans le sens d'une formation importante pour chaque futur enseignant, des disparités existent entre les ESPE.

b) La formation continue

Mais une fois en poste, le professeur des écoles peut bénéficier d'une formation continue. Le Ministère de l'Éducation nationale attend des rectrices et recteurs de chaque académie qu'ils « assurent également la qualité en offre suffisante de la formation continue académique, afin que ces sujets soient pleinement pris en compte dans les enseignements et dans les projets d'écoles et d'établissements ». Chaque académie doit donc être en mesure de proposer une formation aux professeurs qui y enseignent.

La compétence n°14 (s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel) du Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation stipule, entre autres, que l'enseignant doit « identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles »³². Il lui revient donc le rôle de trouver les formations proposées qui lui conviennent, au sein de son académie.

4) **Changer sa façon d'enseigner**

Une fois qu'il maîtrise les fondements scientifiques du développement durable, pédagogiques et didactiques de l'éducation au développement durable, l'enseignant peut mettre en place au sein de sa classe l'EDD ou essayer d'améliorer sa pratique de cet enseignement transversal.

a) Mettre l'élève au centre des apprentissages

L'éducation au développement durable, même si elle n'en est pas une, nécessite, comme toutes les disciplines, que l'élève soit placé au centre des apprentissages. C'est ainsi qu'il sera le mieux à même de comprendre les enjeux du développement durable, d'identifier les facteurs et les acteurs et d'agir, avec sens et discernement, dans ce cadre. L'enseignant doit mettre l'élève en posture de réflexion, doit lui permettre de prendre du recul et d'analyser.

³² Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2013). *Référentiel des compétences professionnels des métiers du professorat et de l'éducation*.

Installer des poubelles à papiers dans la classe et expliquer aux élèves qu'il faut y déposer les papiers « pour respecter l'environnement » ne seraient pas un moyen efficace pour permettre à l'élève de comprendre les enjeux de son geste. Faire problématiser la situation aux élèves, afin qu'ils y apportent une solution pourrait être une réponse plus appropriée. Les élèves peuvent alors proposer des idées pour résoudre le problème identifié, effectuer des recherches et réaliser des affiches à destination de leur classe ou d'autres classes pour que les autres élèves ne se trompent pas dans le tri, mesurer les quantités de déchets produits, les analyser, les comparer, étudier la nature des déchets jetés (s'ils avaient encore pu être utilisés avant d'être jetés), visiter un centre de recyclage pour comprendre les enjeux, proposer un projet de réduction de ces déchets, communiquer avec l'équipe d'entretien des locaux dans ce cadre... Il existe de très nombreuses façons de placer l'élève au centre de cet enseignement. L'enseignant doit permettre à l'élève d'adapter une posture réflexive et peut aussi les impliquer dans le choix d'une situation de départ qui pose problème, qu'ils auraient pu observer localement.

S'il décide de mettre en place le concept d'éco-délégués, le professeur des écoles permet ainsi à certains élèves de prendre des initiatives et d'être force de proposition.

b) Collaborer avec des partenaires

La collaboration avec des partenaires extérieurs n'est pas forcément compliquée. Il est plus judicieux dans le cadre de l'éducation au développement durable de chercher des partenaires locaux. Il peut s'agir de la mairie qui, par son personnel, les ressources de la ville ou une aide financière, peut facilement devenir un partenaire de choix si l'enseignant et les élèves lui proposent un projet intéressant.

De très nombreuses associations sont souvent prêtes à mener des actions avec une ou plusieurs classes. Certaines d'entre elles ont des intervenants qui viennent proposer des projets aux élèves ou les aider dans la réalisation d'un projet qu'ils ont déjà mis en place.

Les commerçants, artisans et agriculteurs locaux (agriculteurs bio par exemple) s'avèrent aussi souvent être des partenaires très intéressants, en fonction du projet envisagé.

Mais les partenaires peuvent avoir des objectifs différents de celui du professeur des écoles. Ainsi est-il souhaitable que chaque partie s'entende bien, en amont, sur les objectifs de l'autre et puisse ainsi mettre en place un travail de collaboration dans l'intérêt des élèves.

De nombreuses personnes gravitent autour de l'école et se situent parfois à seulement quelques kilomètres (ou moins) de celle-ci. Le champ des notions couvertes par l'EDD étant très vaste, l'enseignant a souvent à sa disposition plusieurs partenaires.

Les parents d'élèves représentent aussi des partenaires très importants que l'enseignant ne peut négliger. Outre les éventuelles compétences qu'ils ont pu développer au sein de leur métier ou lors d'activités annexes, les parents peuvent aussi soutenir les projets et apporter une aide humaine à ces derniers. Leur implication n'est pas négligeable dans le sens où cela permettra aux élèves de « sortir de l'école » ce qu'ils y ont appris et d'appliquer certains gestes chez eux.

c) Mettre du sens aux actions

Le sens donné aux actions a une place primordiale dans la démarche de développement durable. Il ne s'agit évidemment pas d'imposer aux élèves un éco-geste vide de sens (fermer les robinets quand on a fini de se laver les mains). Si les élèves problématisent, analysent, comparent, ils sont plus à même de comprendre les enjeux. Dans les deux cas, l'élève effectuera le geste, mais dans le deuxième cas, il saura pourquoi il l'effectue et aura conscience de l'importance de le faire. Ainsi, grâce au sens donné à l'action, l'élève ne le vivra pas comme une contrainte propre à l'école, mais comprendra les enjeux d'effectuer un tel geste à l'école, mais aussi et surtout en dehors de l'école. En effet, personne ne le contraindra à fermer le robinet en dehors de l'école et de chez lui, mais s'il a compris pourquoi il le fait, il y a toutes les chances pour qu'il le ferme.

De plus, l'élève sera plus motivé pour travailler sur quelque chose qui a du sens pour lui, dont il réussira à comprendre les causes et les conséquences. L'éducation au développement durable possède l'avantage de pouvoir à la fois insuffler ce sens aux actions, mais aussi de pouvoir mesurer rapidement les conséquences des gestes effectués. Dans la création d'un projet, d'une séquence, d'une séance ou même d'une visite effectuée dans le cadre d'une séquence, l'enseignant devra être vigilant à se mettre à la place de l'élève et à se demander « pourquoi je fais telle action ? » ou « pourquoi je vois telle chose ? ». S'il n'arrive pas à répondre facilement à cette question, c'est sans doute parce qu'il faut qu'il mette plus de sens à ses activités.

d) Utiliser l'EDD comme un enseignement transversal

L'EDD n'étant pas une discipline, elle doit être pleinement considérée comme un enseignement transversal. Au sein des disciplines, l'enseignant peut être capable de faire des liens avec l'EDD. Si ces liens semblent aisés à établir dans le cadre des sciences expérimentales et technologie ou en géographie, l'enseignant a souvent plus de mal à les apprécier dans les autres disciplines. Ici encore, nous ne pouvons que lui conseiller de prendre en compte les larges

sphères qu'englobe le développement durable. Ainsi, dans une séance d'histoire sur les guerres mondiales, le professeur peut travailler l'aspect non durable de ces conflits qui entraînent des pertes de vie humaine et un gaspillage des ressources. Dans une séance d'éducation morale et civique, la notion de solidarité, très importante dans le développement durable, peut être travaillée. L'enseignant peut même tisser des liens avec d'autres enseignements transversaux comme l'éducation à la santé (par exemple, en travaillant sur le traitement de l'eau).

Mais si l'éducation au développement durable existe à l'intérieur des disciplines, les projets mis en œuvre dans son cadre permettent d'établir un lien interdisciplinaire très fort. Si nous reprenons l'exemple abordé précédemment de l'installation de poubelles à papiers dans la classe, la mesure et la comparaison des quantités de déchets produits permet aux élèves d'utiliser les mathématiques, la rédaction d'une lettre pour échanger avec l'équipe d'entretien des locaux à ce sujet relève d'un travail en français, la visite d'un centre de tri pour comprendre son fonctionnement fait intervenir un travail en sciences, alors qu'un travail en arts visuels peut être envisagé grâce à la récupération des chutes de papier.

L'éducation au développement durable peut donc jouer ce rôle de lien entre les disciplines. De par les projets que l'enseignant peut mettre en place dans son cadre, l'EDD permet de travailler conjointement plusieurs disciplines, dans un contexte motivant.

e) Ne pas se focaliser uniquement sur le respect de l'environnement

Enfin, le professeur des écoles veillera, à travers l'éducation au développement durable, à ne pas centrer les projets ou séquences seulement sur l'aspect environnemental. L'économie, la société et les cultures sont des pans tout aussi importants du développement durable. Il existe une multitude de sujets qui se rapportent au développement durable et qui peuvent être abordés à l'école primaire comme le vivre ensemble, la solidarité, la santé et le bien-être, le patrimoine et l'alimentation. Le changement de l'appellation « éducation à l'environnement et au développement durable » en « éducation au développement durable » traduit l'importance de travailler conjointement les diverses facettes du développement durable. Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture qui entrera en vigueur à la rentrée 2016 insiste, lui aussi, sur la notion de « culture », qui devient de plus en plus importante.

A l'enseignant de proposer aux élèves, autant que possible, une éducation au développement durable diversifiée qui ne gravite pas exclusivement autour des quelques thèmes phares du respect de l'environnement comme le tri des déchets ou l'économie d'eau et d'énergie.

Si l'entrée de l'école dans une démarche de développement durable semble être une solution viable et pleine de sens pour éduquer au développement durable, ce n'est pas toujours la solution la plus aisée. L'enseignant peut tout de même mettre en place l'EDD au sein de sa classe s'il en maîtrise les fondements. Son rôle est très important et, outre son devoir de formation et d'information, il devra accepter de remettre sa pratique pédagogique en question au service des élèves.

Conclusion

A cause du changement climatique, des extinctions massives de plusieurs espèces vivantes, des problématiques de déforestation, mais aussi des crises financières et de multiples difficultés sociétales, le développement durable a pris de plus en plus d'importance au cours des dernières décennies. Il est aujourd'hui un enjeu majeur de nos sociétés. Et l'éducation au développement durable est une réponse éducative à cette vaste problématique. Elle a pour finalité de sensibiliser les futurs citoyens aux questions relatives au développement durable. Elle s'inscrit ainsi pleinement dans les valeurs de la République que l'enseignant doit transmettre aux élèves.

Mais cet enseignement assez récent ne se met pas en place sans difficulté. L'Éducation nationale insiste à travers divers communiqués, arrêtés et circulaires sur l'importance de l'EDD. La création du label E3D est une des preuves de cette difficulté. La mise en place de l'EDD est assez lente et le Ministère de l'Éducation nationale espère qu'elle s'accélénera durant les prochaines années. Nuançons tout de même la situation actuelle. Les nombreux projets d'école en EDD et la démocratisation de la labellisation E3D tendent à démontrer que cet enseignement transversal n'en est qu'à ses balbutiements. La mise en place, par une équipe d'enseignants, de l'EDD au sein de leur école et de leur classe répond à deux objectifs, évidemment liés. D'une part, cet enseignement vise à sensibiliser les futurs citoyens mais aussi les citoyens actuels aux problématiques du développement durable. En effet, s'il prend conscience de ces problématiques et de la nécessité d'y apporter une réponse, l'élève peut alors agir en dehors de l'école et sensibiliser à son tour, auprès d'autres personnes comme ses amis ou sa famille. D'autre part l'éducation au développement durable s'inscrit dans les programmes officiels (et encore plus dans ceux qui entreront en vigueur à la rentrée 2016) et dans le Socle Commun de Connaissances et de Compétences (mais aussi dans le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture qui entrera en vigueur à la rentrée 2016). Si le premier objectif peut être lié à la sensibilité de chacun et que son importance n'est pas la même aux yeux de tous les enseignants, le second est incontestable au vu de l'obligation d'obéissance hiérarchique à laquelle est soumis chaque professeur des écoles.

Si elle n'est pas une discipline à part entière, l'EDD est transversale et prend son sens à travers toutes les disciplines. Il est de la responsabilité de chaque enseignant d'en comprendre les enjeux et les fondements. Il est aussi de leur responsabilité de se former et de s'informer quant à cette question du développement durable et de la pratique de l'EDD. Mais, si elle ne

semble pas aller de soi à cause de divers freins, et principalement celui du manque de temps, une fois cette pratique maîtrisée, le professeur des écoles aura sans doute plus de facilité à la mettre en place. Le caractère transversal de l'EDD lui permet de le travailler à partir d'autres disciplines ou de travailler d'autres disciplines à travers un projet en lien avec le développement durable. Le manque de temps s'estompe alors car les disciplines sont étudiées au sein du projet. L'enseignant qui n'a jamais mis en place l'EDD au sein de sa classe peut commencer avec des projets qui ne sont pas encore trop ambitieux et au nombre limité, puis s'améliorer par la suite. Il ne s'agit évidemment pas de maîtriser un enseignement relativement récent, qui n'est actuellement quasiment jamais totalement mis en place, en une année pour proposer tout de suite un contenu très ambitieux. L'enseignant et les élèves risqueraient alors de se décourager si le projet n'est pas mené à son terme, s'il est mené sans motivation ou s'il n'y a aucun sens qui ne s'en dégage. Il en est de même pour le projet d'école. Et s'il y a la possibilité, l'entrée de l'école en démarche de développement durable est aussi une façon de faire vivre l'EDD à tous les élèves. De plus, elle permet de créer des liens entre les différentes classes. Enfin, elle facilite l'impulsion d'une dynamique souvent source de motivation et, par conséquent, aide à la mise en place de l'EDD au sein de chaque classe.

Si cette mise en place est aujourd'hui confrontée à diverses difficultés, l'éducation au développement durable est un véritable lien, à la fois entre les différentes disciplines enseignées à l'école, mais aussi entre tous les élèves et les classes de l'école, entre l'équipe pédagogique et les élèves, entre l'école et ses différents partenaires au niveau local, dont les parents d'élèves, et *in fine* entre l'élève et la société.

Bibliographie

Boyries, P., Sirel, F. (dir.) (2013). *L'établissement en démarche de développement durable*. Amiens : Scéren [CNDP-CRDP].

Minet, G., (dir.) (2007). *L'éducation à l'environnement. 50 outils pour se lancer*. Lille : MRES.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2012). *L'éducation pour le développement durable. Ouvrage de référence*.

PELLAUD, F. (2011). *Pour une éducation au développement durable*. Versailles : Éditions Quae.

Académie de Caen. *Être éco-délégué*. Repéré à http://paril.crdp.ac-caen.fr/_PRODUCTIONS/eco_delegues/co/03_etre%20eco-delegate_eleve.html

Académie de Nantes (2015). *Éduquer au développement durable*. Repéré à <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/>

Comité français pour l'environnement et le développement durable (2015). *Actualités des agendas 21*. Repéré à <http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/actualites/agenda-21-scolaires.html?statut=1&level=1>

Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies. (1987). *Rapport Brundtland*. 1987. Repéré à http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil. (1992). *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*. Repéré à <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm#three>

Éco-École (2015). *Chiffres clés*. Repéré à <http://www.eco-ecole.org/programme-eco-ecole/chiffres-cles.html>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *L'éducation au développement durable*. Repéré à <http://www.education.gouv.fr/cid205/l-education-au-developpement-durable.html>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2013). *Référentiel des compétences professionnels des métiers du professorat et de l'éducation*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015). *Programme de l'école maternelle*. Repéré à http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_2/37/8/ensel4759_arrete-annexe_prog_ecole_maternelle_403378.pdf

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2012). *Progressions pour l'école élémentaire*. Repéré à <http://eduscol.education.fr/cid58402/progressions-pour-l-ecole-elementaire.html>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015). *Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)*. Repéré à http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_508673.pdf

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2013). *Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) - Référentiel de mise en œuvre et de labellisation*. Repéré à

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73193

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2011). *Éducation au développement durable. Troisième phase de généralisation*. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58234

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2014). *Labellisation E3D*. Repéré à <http://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Mesures sur l'éducation à l'environnement et au développement durable annoncées par Ségolène Royale et Najat Vallaud-Belkacem*. Repéré à <http://www.education.gouv.fr/cid85990/mesures-sur-l-education-a-l-environnement-et-au-developpement-durable-annoncees-par-segolene-royal-et-najat-vallaud-belkacem.html>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Éducation au développement durable*. Repéré à <http://eduscol.education.fr/pid23360/education-au-developpement-durable.html>

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (2015). Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées. Repéré à <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/f/2482/0/a72-nombre-projets-deducation-developpement-durable-ecoles.html>

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (2011). *Les établissements scolaires s'engagent dans des démarches globales de développement durable*. Repéré à <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-etablissements-scolaires-s.html>

Annexes

Annexe 1 : Dossier E3D : « École/Établissement en démarche de développement durable ».

Repéré à :

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable/labellisation-e3d/>

« Ecole/Établissement en Démarche de Développement Durable »

A retourner avant le 15 mars 2016 à : isabelle.bernard@ac-nantes.fr

École ou Établissement (adresse) :	
Coordonnateur ou référent pédagogique pour le dossier E3D (nom, fonction) :	
Contact (téléphone, courriel) :	

1 Pilotage et implication de la communauté éducative

<p>1.1 Références au développement durable dans le projet d'établissement ou dans le projet d'école :</p> <p>Objectifs visés au regard du contexte de l'établissement :</p> <p>Thème de travail E3D :</p>	
<p>1.2 Composition du comité de pilotage</p> <p>1.3 Composition de l'équipe impliquée dans le projet E3D :</p>	<p>Direction (préciser la fonction) :</p> <p>Enseignants (préciser la discipline enseignée pour le second degré) :</p> <p>Personnels non enseignants, agents territoriaux impliqués (préciser leur fonction), autres :</p>

1.4 Modalités de régulation ou de concertation :	

2 Continuité entre les enseignements, la vie scolaire et la gestion de l'Ecole ou de l'établissement

2.1 Mise en œuvre concrète du développement durable dans l'établissement :	<p>Actions de gestion de l'école ou de l'établissement mises en œuvre par la Collectivité Locale compétente (commune, Département, Région) en matière de développement durable (ex : restauration, rénovation des bâtiments, espaces verts, déchets, chauffage...) :</p> <p>Autres actions de vie scolaire existantes dans l'école ou dans l'établissement (ex : santé, transport, solidarité....) :</p>
2.2 Continuité entre ces actions concrètes de développement durable avec les enseignements et les compétences disciplinaires ou transversales à acquérir (préciser les disciplines pour le second degré et les enseignants concernés) :	
2.3 Projet(s) interdisciplinaire(s) associé(s) au développement durable (préciser les classes et les enseignants concernés) :	

3 Ouverture sur l'extérieur et partenariats

<p>3.1 Ressources et contraintes du territoire d'implantation de l'école ou de l'établissement (situation géographique, environnement, acteurs...) :</p> <p>Modalités de partenariat avec la collectivité territoriale de rattachement (commune, conseil général, conseil régional) :</p>	
<p>3.2 Modalités de partenariat associatif - rôle du partenaire et des professeurs dans le projet :</p> <p>Autres partenariats (milieu professionnel, établissements publics...) en lien avec une stratégie de territoire de type agenda 21 :</p>	

4 Communication et évaluation

<p>4.1 Modalités de communication interne :</p> <p>Modalités de communication externe :</p>	
<p>4.2 Bilan et auto-évaluation des ac-</p>	

tions : indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs retenus.	
---	--

Documents complémentaires éventuels (à joindre au format PDF au dossier ou à adresser par voie postale) : Fiche d'établissement – Compte rendu de réunions impliquant l'EDD – Annexes diverses illustrant les actions EDD.....

Cachet de l'établissement – Date et signature de l'IEN de circonscription ou du chef d'établissement.

Annexe 2 : Labellisation E3D : Référentiel.

Repéré à :

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1299147/labellisation-des-ecoles-et-etablissements-v2

		LABELLISATION E3D - REFERENTIEL	
DOMAINES	ÉTAPE DE L'ENGAGEMENT	ÉTAPE DE L'APPROFONDISSEMENT	ÉTAPE DU DÉPLOIEMENT
Pilotage, gouvernance, modalités participatives	Un groupe de pilotage E3D représentant les acteurs de l'école ou de l'établissement, notamment les élèves, est mis en place et propose un pilotage annuel de la démarche E3D. Le conseil d'école ou le conseil d'établissement le présente au moins une fois l'an à l'ordre du jour.	Un volet développement durable est présent dans le projet d'école ou d'établissement, validé par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou le conseil d'administration de l'établissement.	Toute la communauté scolaire est impliquée et se voit représentée dans le groupe de pilotage et/ou le conseil d'école ou d'administration.
Enseignements, pédagogie, éducation	Dans l'année scolaire, des élèves sont impliqués dans au moins un projet interdisciplinaire qui aborde une problématique relative au développement durable en lien avec les enseignements disciplinaires, et aboutit à la diffusion de productions d'élèves.	Dans l'année scolaire, des élèves de toutes les classes sont impliqués dans au moins un projet interdisciplinaire qui aborde une problématique relative au développement durable. Parmi les projets, des situations impliquant les élèves dans des actions d'éducation à la citoyenneté et/ou d'éducation au développement et à la solidarité locale, nationale ou internationale sont conduites et réalisées. Les outils pédagogiques du travail de groupe et par projets sont utilisés (parmi d'autres modalités).	Des élèves participent à des actions de sensibilisation et d'éducation au DD vers d'autres élèves ou des adultes, y compris d'autres établissements.
Intégration des dimensions sociales, environnementales, économiques et culturelles	Des productions informatives et éducatives sur les sujets et thèmes abordés sont élaborées en présentant au moins 2 dimensions et en évoquant les autres.	Des actions concrètes et des décisions relatives au fonctionnement de l'établissement ont été effectives pour en améliorer l'impact et le fonctionnement au regard des 4 dimensions du DD.	La vision systémique des aspects sociaux, environnementaux, culturels et économiques (notamment les tensions et/ou adéquation entre les différentes dimensions) a guidé les actions concrètes et les décisions relatives au fonctionnement de l'établissement. Elles concernent au moins 5 thèmes parmi : L'énergie, la biodiversité, les déchets, les consommables, la solidarité, l'eau, les transports, l'alimentation, ...
Communication et partage	Des productions informatives sur les sujets et thèmes abordés sont élaborées.	Un support de diffusion interne des actions et de la démarche E3D locale existe.	Un support de diffusion externe des actions et de la démarche E3D locale existe.
Inscription dans le temps	Un temps de formation de personnels de l'école sur le fonctionnement d'une école en E3D a eu lieu ou est programmé dans l'année d'attribution du label.	Un support-mémoire des actions effectuées existe.	Un plan d'action pluri-annuel est envisagé formellement (incluant une dimension évaluative).
Formation	Des acteurs du projet ont participé à au moins une formation relative à l'EDD.	Formation progressive des personnels	Implication dans des démarches de transfert : échanges dans le réseau académique, co-formation, jumelage, ...
Inscription dans l'espace local	Une action au moins associe les élèves à un partenaire local.	Des actions pédagogiques réalisées dans le cadre du projet sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles, environnementales, associatives ou territoriales. L'aménagement des espaces de vie intérieur ou extérieur de l'école ou de l'établissement, inscrit dans le territoire local, favorise le bien-être de la communauté scolaire.	L'établissement est identifié dans la quartier et les réseaux locaux comme un pôle ressource actif pour l'EDD (lieu d'éducation mettant en œuvre l'EDD au sein du territoire et par le territoire) pour d'autres acteurs, dont des établissements scolaires.
Evaluation	Les compétences acquises par les élèves dans le domaine du DD sont évaluées.	L'évaluation des bénéfices des actions mises en œuvre est envisagée au travers de quelques indicateurs.	L'évaluation des bénéfices des actions mises en œuvre est mesurée périodiquement au travers de quelques indicateurs réunis dans un outil de suivi évolutif qui intègre les 4 dimensions du DD et les impacts éducatifs.

Annexe 3 : Questionnaire sur l'éducation au développement durable.

Niveau de la classe :

1) Considérez-vous que vous mettez bien en place l'éducation au développement durable au sein de votre classe.

- Oui (vous n'avez plus besoin de répondre à la suite des questions)
- Non

2) Quels sont les freins à la mise en place de l'éducation au développement durable (une ou plusieurs réponses possibles)?

- Manque de temps
- Manque de formation
- Manque de matériel
- Manque de partenaires
- Manque d'intérêt
- Autre (préciser) : ...

3) Considérez-vous que l'éducation au développement durable a une place importante au sein de votre école ?

- Oui
- Non

Commentaires (facultatifs) :

.....
.....

4) Considérez-vous que l'éducation au développement durable a une place importante au sein de votre classe ?

- Oui
- Non

Commentaires (facultatifs) :

.....
.....

5) Considérez-vous que l'éducation au développement durable est importante ?

- Oui
- Non

Commentaires (facultatifs) :

.....
.....

6) Seriez-vous intéressé pour mettre en place/améliorer l'éducation au développement durable au sein de votre classe ?

- Oui
- Non

Commentaires (facultatifs) :

.....
.....

7) Avez-vous entendu parler de la labellisation E3D ?

- Oui
- Non

Commentaires (facultatifs) :

.....
.....

Annexe 4 : Compte-rendu Commission Éco-École n°2 – 22 février 2016.

Transmis par l'école Alain Boutle à Batz-sur-Mer.

Compte-rendu

Commission éco école n°2

22 février 2016

Présents :

- [REDACTED], déléguée éco école CP
- [REDACTED], délégué éco école Ce2
- [REDACTED], déléguée éco école Cm1
- [REDACTED], délégué éco école Cm2
- [REDACTED], élève de Cm2
- [REDACTED], déléguée éco-école de GS
- [REDACTED], enseignante en Ce1-Ce2
- [REDACTED], enseignante en TPS- PS- MS
- [REDACTED], adjointe aux affaires scolaires
- [REDACTED], Cap Atlantique
- [REDACTED], enseignante en GS-CP
- [REDACTED], parent d'élève
- [REDACTED], parent d'élève
- [REDACTED], parent d'élève
- [REDACTED], conseillère pédagogique
- [REDACTED], enseignante en cm1-cm2 et directrice d'école
- [REDACTED], animateur sportif
- [REDACTED], Decos environnement
- [REDACTED], responsable des affaires scolaires

Excusés :

- [REDACTED], déléguée éco école CE1
- [REDACTED], Cap Atlantique
- [REDACTED], parent d'élève
- [REDACTED], cuisinier restaurant scolaire
- [REDACTED], DECOS environnement

Objet de la commission : présentation des différents projets mis en oeuvre et à venir dans le cadre de la labellisation de l'année

Un diaporama photos présente les temps forts de l'année sur le thème des déchets.

Compte rendu de la commission n°1

Le compte rendu a été envoyé aux différents membres, il présentait la grille de diagnostic sur laquelle les différents membres de la commission se sont appuyés pour mener des projets en lien avec la problématique annuelle : les déchets.

Les dispositifs mis en place suite à l'élaboration de la grille de diagnostic de début d'année:

- Borne de collecte de piles, déjà vidée une première fois par les services techniques et de nouveau pleine, elle sera vidée une 2ème fois le 24 février.
- installation de poubelles jaunes pour les emballages légers dans les salles de l'école : le constat est fait qu'elle n'est pas remplie très vite, car les emballages légers ne concernent que

très peu l'école, mais elle sert cependant, notamment lors des goûters d'anniversaires (bouteilles)

- mise en évidence des consignes de tri pour la poubelle à papier pour minimiser les erreurs de tri (beaucoup moins de mouchoirs dans la poubelle bleue). Les affiches faites par les élèves de Gs et CP permettent de comprendre les consignes de tri même si on ne maîtrise pas l'écrit (élèves plus jeunes).
- les poubelles du groupe scolaire ont été remplacées par des poubelles à puces pour évaluer le nombre de passages et le volume de déchets :

précise que pour une collectivité, il ne faut pas dépasser 1080L/ semaine
L'école se situe à une moyenne de 680L/semaine (la différence est marquée entre l'école et le restaurant scolaire).

On note cependant une amélioration entre novembre et janvier (Cf., en pièce jointe, le relevé)

- Un point pourrait être fait sur les consignes données aux femmes de ménage, afin de diminuer encore le volume : ne pas sortir les poubelles si elles ne sont pas pleines, ne pas viser les sacs poubelles des salles de classe s'ils ne sont pas complets ...
- les élèves ont mis en place un seau de compost, destiné aux déchets végétaux de la cantine
Les délégués expliquent qu'un responsable doit se charger de l'emporter et le rapporter de la cantine, mais que c'est souvent oublié.
L'éco-digester, compost à décomposition rapide, a été évoqué par le responsable du restaurant scolaire, mais l'achat correspond à une somme très importante. Cap Atlantique réfléchit à l'éventualité de prendre en charge cette dépense.
De plus, il semble que les déchets concernent surtout les emballages individuels (yaourts, fromage) et moins les restes alimentaires, qui sont en proportion négligeable.
- inscription des Cm1-Cm2 au défi récyclum : déjà 3 défis de validés : il reste une affiche à déposer dans un endroit où les piles sont collectées (à l'Intermarché du Pouliguen, lors d'un prochain trajet en bus)
- SERD : fin novembre, grande implication de toute l'école dans la Semaine De Réduction des déchets, avec une exposition réalisée par les enfants, avec des stands animés par eux mêmes (dont le diaporama présente les grands moments)
Les élèves racontent ce qu'ils ont apprécié dans cette semaine : les Ce1-Ce2 ont réalisé des beaux paysages qu'ils ont ensuite pollué. Les Gs-Cp ont fait des affiches pour les différentes poubelles. Les élèves de maternelle sont venus visiter l'exposition. Les élèves de Cm1-Cm2 ont tenu des stands avec des jeux de tri, des sondages, des questionnaires sur les affiches. Cette exposition a été visitée par de nombreux parents d'élèves mais aussi des élus et du personnel de la municipalité, et des associations. Elle a beaucoup plu dans l'ensemble.
- Concours des consignes de tri : proposé dans l'école pour les élèves de C m1 Cm2, Ce1 et Ce2. Il s'agissait pour les élèves d'apprendre à lire les emballages et de débusquer les consignes de tri et surtout de les comprendre : les consignes pour la poubelle jaune, pour la poubelle normale, et les consignes doubles pour les emballages constitués de différents matériaux. Le concours s'est terminé avec la distribution de prix offerts par Cap Atlantique (un Plaid, des carnets, des ballons....) Chaque participant a eu comme lot de consolation une règle qui récapitule les consignes de tri. Ce concours a été l'occasion pour les élèves d'investir à la maison, avec leurs parents, ce qui était travaillé à l'école.
- la visite du centre de tri des déchets de Vannes : les 1er février pour les Ce1 Ce2 et le 22 février pour les Cm1, Cm2.
Les élèves racontent ce qui les a le plus marqué : les personnes qui trient ce qu'il y a dans les sacs jaunes/ les machines qui font les balles en écrasant les matériaux (machine appelée HULK)...
- De novembre à décembre, un groupe de 15 élèves a été pris en charge par les enseignantes de Cm et maternelle, sur le temps des TAP (15h – 16h30) avec pour objectif la création d'un éco-code (chanson dont les paroles ont été exposées lors de l'exposition de la SERD et qui sera présentée en fin d'année lors du concert : il s'agit de 4 couplets et d'un refrain) puis, les

élèves ont exploré différents endroits de la commune, avec gants et sacs poubelles, à la recherche de déchets, pour faire le nettoyage. Après analyse des déchets ramassés dans la nature, la conclusion des enfants est que ce sont principalement des jeunes qui polluent (bouteilles, bonbons etc.)

Question des serviettes à usage unique à la cantine :

Suite à des idées exprimées par les élèves dans la boîte à idées, lors de la SERD, un groupe d'élèves a réalisé un sondage auprès des élèves, parents et tous ceux qui ont visité l'exposition pour savoir si chacun préfère conserver la serviette à usage unique ou essayer la serviette en tissu, au restaurant scolaire.

██████████ parent d'élève, au retour de la première commission, proposait une réponse à l'une des questions évoquées par la grille de diagnostic, à savoir que les objets à usage unique ont forcément un impact écologique plus important que tout ce qui est réutilisable, même en comptant l'énergie et le temps de lavage, surtout s'il s'agit de circuits courts, le lavage étant fait à l'ESAT de Saillé. Le résultat du sondage montre une très grande majorité favorable à la serviette en tissu.

Pour mettre en oeuvre ce dispositif, les enseignantes ont réfléchi à la manière dont chaque serviette pourrait être isolée, d'un point de vue de l'hygiène.

La proposition de petits sacs de toiles type "sac de fleur de sel", que les enfants pourraient personnaliser et qui resteraient à la cantine, et dans lequel serait glissée leur serviette a semblé pertinente.

L'école attend actuellement un devis de l'ESAT de ST Nazaire, qui possède un atelier couture et propose ce genre de produits en grande quantité.

Pour les serviettes en elle-même, il semble que le mieux serait de faire l'acquisition d'un lot de serviettes uniforme, de manière à éviter d'avoir à les trier ou les distribuer après le lavage.

Pour la mise en oeuvre, voici les questions :

- Qui de la mairie ou de l'école s'occupe d'acheter le lot de serviettes en tissu?
- Qui de la mairie ou de l'école s'occupe de commander les sacs en toile?
- Le service sanitaire du restaurant scolaire peut-il valider cette proposition?
- Est-il possible de faire laver la centaine de serviettes toutes les semaines? Quinzaines?

Les responsables de la mairie expliquent que l'ESAT chargé de collecter et laver le linge passe jusqu'à 2 fois par semaine pour les textiles comme les tabliers et les torchons. Il est donc possible d'envisager de les laver toutes les semaines.

Si la mairie fait l'acquisition du lot de serviettes, il faudrait mettre en place le même système pour les 2 écoles qui déjeunent au restaurant scolaire.

Nous sommes actuellement en attente de la réponse des services sanitaires.

Projets éco folio : un autre temps fort dans l'école :

Dans le cadre du recyclage du papier, Cap atlantique avait fourni à l'école 3 panneaux éco folio sur le recyclage des papiers pour la SERD.

Le dispositif écofolio a été proposé aux enseignantes de l'école. Il s'agit d'un programme avec des fiches pédagogiques, mais aussi une exposition itinérante qu'il est possible de réserver ou encore des ateliers de fabrication de papier recyclé.

Il serait intéressant de proposer une semaine temps fort, à l'image de la SERD, durant laquelle on pourrait faire venir l'exposition à l'école, inviter les parents d'élèves à venir la visiter, et organiser différents ateliers autour de la sensibilisation au recyclage des papiers (ateliers papier à fabriquer,

atelier de création...)

Il serait également intéressant d'impliquer les services périscolaire et les parents disponibles pour cette semaine.

On propose période de mai-juin, pour laquelle il faut penser à réserver l'exposition itinérante.

Suite de la visite du centre de tri

Consécutivement à la visite du centre de tri, les agents de Cap atlantique viendront dans l'école durant la journée du 25 février pour proposer des ateliers à toutes les classes :

au programme :

- maternelle : atelier de découverte de la matière, jeux de tri avec les bouchons
- ateliers de tri avec les plus grands, fabrication du logo géant éco école

Suite à la visite, les élèves de Cm1-Cm2 ont pique niqué. Les déchets générés par ce pique niqué de 19 élèves ont été triés et répertoriés pour évaluer le volume et les matières. En classe, les élèves ont mené des réflexions pour savoir comment réduire cette masse de déchets, et c'est l'objectif des pique niques suivants dans l'année : produire toujours moins de déchets !

Proposition d'intervention de CPIE

██████████ ██████████ proposent une action de nettoyage des plages en partenariat avec DECOS environnement, afin de mobiliser les enfants et leur famille; à prolonger par un travail sur la sensibilité : ce que représentent les déchets ramassés.

L'association nous propose plusieurs dates en fonction des marées basses. Il est convenu de choisir un mardi ou un jeudi matin, puis de prolonger cette journée autour d'ateliers, l'après midi, où il s'agirait de faire des oeuvres avec les matériaux récoltés lors du nettoyage.

Habitudes et produits ménagers dans les services d'entretien de la municipalité

A l'issue de la première commission, la grille de diagnostic avait soulevé plusieurs questions pour les agents d'entretien à savoir :

- les habitudes en ce qui concerne le vidage des poubelles : souvent, les sacs poubelles sont changés même s'ils ne sont pas entièrement remplis
- la fréquence à laquelle les poubelles sont déposées sur le bord de la route : de manière hebdomadaire, même si la poubelle n'est pas pleine
- la nature des produits utilisés

Après échange, les nouvelles consignes à transmettre seraient :

- ne pas sortir les poubelles si elles ne sont pas pleines
- ne pas changer les sacs poubelles s'ils ne sont pas pleins ou les vider tous dans un même sac

Classe découverte

les 9, 10 et 11 mai 2016 pour les élèves de Ce1, Ce2, cm1 et cm2, à l'école Nicolas Hulot, relais éco-école, près du parc de Branféré.

Le projet pédagogique est en cours d'écriture, il inclut le versant Education au Développement Durable mais aussi une dimension artistique : faire du beau avec de la récup', Land Art...

Sortie dans une ferme pédagogique

Pour les élèves de TPS, PS, MS, GS et CP, prévue le 22 avril prochain. Un travail en classe autour de l'environnement est prévu en aval et en amont de cette visite : Ferme de la Ranjonnrière, à Bouguenais.

La mairie offre des écolo-sacs

la mairie informe qu'elle a retrouvé un lot d'une petite centaine d'écolo-sacs, distribués il y a quelques années par Cap Atlantique, et qu'elle va en faire cadeau à l'école pour que chaque élève en ait un.

Suite de la grille de diagnostic

En rouge les éléments qui ont évolué depuis la première commission diagnostic

En bleu les pistes qu'il reste encore à explorer

3.3 : Diagnostic déchets

Connaissances des déchets produits dans l'établissement

	O UI	N O N	Actions envisagées et échéances	
1- Pouvez-vous évaluer le volume et/ou la masse totale de déchets produits chaque mois ou chaque année par votre établissement ?	►		<ul style="list-style-type: none">- Un comptage des poubelles déposées sur le bord de la route va être effectué par les délégués, par mois, avec élaboration d'un graphique.- Il est suggéré de ne pas sortir les poubelles si elles ne sont pas pleines- Cap atlantique propose de fournir l'école en poubelles équipées de puces électroniques pour évaluer le volume jeté	<p>L'école est maintenant équipée de poubelles à puces et peut évaluer le volume et la fréquence des ramassages</p> <p>Les consignes pour vider et sortir les poubelles vont être transmises</p> <p>Les élèves peuvent construire un graphique une fois les données récoltées</p>
2- Savez-vous quelles catégories de déchets sont produites par l'établissement et dans quelles proportions ?	►		<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> du papier<input type="checkbox"/> des poubelles pour le tout venants (mouchoirs)<input type="checkbox"/> des déchets cartons et plastique	<p>Chaque salle de classe a désormais sa poubelle jaune</p>

			Les élèves remarquent qu'il manque une poubelle jaune dans l'établissement, Cap atlantique propose d'équiper l'école en sacs jaunes	
3- Savez-vous quels bâtiments et quels postes sont les plus grands générateurs de déchets ?	►		<ul style="list-style-type: none"> - La cantine, quoique la proportion de déchets est moins importante que l'année passée (le cuisinier estime à 3 kg par jour en moyenne) - Les emballages des commandes arrivant à l'école, les enseignantes déplorent le gaspillage dans les proportions (parfois un gros carton recouvert de plastique pour un seul article) - Les élèves expliquent que le gros poste de gaspillage concerne les mouchoirs en papier, serviettes à usage unique à la cantine et dans les toilettes. La question est posée de l'éventualité de revenir à la serviette en tissu, nominative, pour la cantine. Est-ce plus écologique de les laver régulièrement que d'utiliser des serviettes à usage unique? 	<p>Les barquettes de la cantine sont utilisées dans les classes pour des activités</p> <p>Les élèves mettent, à l'occasion, en place un seau à compost pour les déchets végétaux</p> <p>le nouveau dispositif pour les serviettes en tissu est en cours</p>
4- Savez-vous à qui vous adresser pour être informés sur la gestion des déchets dans votre commune et sur le tri des déchets ?	►		Cap atlantique et ses intervenants sont partie prenante de la démarche de cette année, avec des animations à prévoir dans les 4 classes de l'école	Cap atlantique propose des activités dans les classe dans la semaine. Ils sont également ressources pour des projets comme la SERD
5- Des déchets dangereux sont-ils générés par l'établissement scolaire à travers certaines activités (engrais et pesticides pour l'entretien des espaces verts, peintures, produits d'entretien,		►		

laboratoires de SVT et de Physique Chimie, infirmerie...)?				
6- Connaissez-vous la signification des différents logos apposés sur les emballages ?		►	C'est un gros point faible, chez les enseignantes comme chez les élèves. Le logo "3 flèches en cercle" passe pour un logo qui signifie recyclage. Un travail est à mener dans les classes. M. Pelon parle d'une valise pédagogique à Decos environnement pour illustrer les animations sur les déchets. Le site internet "éco emballage" est aussi évoqué.	Le concours de la chasse au consigne de tri a permis de clarifier et de décoder les différents logos

Gestion des déchets

	O UI	N O N	Actions envisagées et échéances	
7- L'établissement a-t-il défini une politique claire en matière de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage ? Si oui, est-elle efficace ?	►	►	Les démarches des délégués éco école de l'année dernière ont permis de supprimer les gobelets en plastique remplacés par des gobelets réutilisables L'école essaye de trier les déchets mais il y a encore beaucoup d'erreurs de tris (mouchoirs dans la poubelle à papier) Un point sur les habitudes dans l'école pour le ménage serait à faire avec le personnel de ménage pour voir la fréquence de changement des sacs poubelles etc.	Il y a beaucoup moins d'erreurs de tri dans les poubelles depuis le début de l'année grâce à la sensibilisation faite auprès des élèves.
8- Savez-vous que deviennent les différents déchets de l'établissement scolaire ?		►	Les déchets sont probablement recyclés mais nous ne connaissons pas leur valorisation (la sortie	La visite au centre de tri des déchets a permis de mettre des images sur ce qui a été appris ou approfondir en

			au centre de tri de Vannes doit permettre de s'en informer)	classe sur les filières de recyclage
9- Savez-vous quels déchets vous pouvez trier et ce que vous pouvez faire des déchets triés ?	► ►	Les	<p>élèves évoquent la collecte de cartouches d'imprimante et de téléphones usagés, déjà en cours dans l'école. Ils parlent aussi des opérations de récolte des bouchons de plastique. Ils parlent aussi des piles et ampoules que l'on collecte dans les magasins</p> <p>Cap atlantique se propose d'équiper l'école en borne de collecte de piles usagées.</p> <p>Les parents d'élèves se proposent de faire le lien sur le stand du marché de Noël pour alimenter ces points de collecte</p>	<p>L'inscription au défi recyclum a permis aux élèves d'identifier les différentes valorisations possibles des produits à recycler</p> <p>La borne à piles de l'école illustre en quelques schémas les valorisations de composants des piles</p>
10- L'école met-elle en oeuvre la collecte sélective des déchets conformément à la manière préconisée sur votre territoire ?	► ►	Les	classes sont équipées de poubelles bleues pour les papiers mais pas de poubelles jaunes	Les poubelles jaunes sont maintenant partout
11- Connaissez-vous les différentes filières de récupération et/ou de recyclage : emballages, cartons, plastiques, métaux, verre, tubes de néons, huiles, piles, déchets électriques et électroniques, cartouches d'encre d'imprimantes et fax, tonner, encombrants, déchets de travaux, déchets verts... ?		►	Une question est posée sur la récupération des tonners de photocopieurs et de fax	Les rubans des faxes et des toners sont toujours à l'école, nous ne trouvons pas d'interlocuteur pour connaître la filière de recyclage
12- Y a-t-il suffisamment de poubelles à l'intérieur des bâtiments de l'établissement ?		►	La boîte à idées des élèves a mis en évidence le manque de poubelle sur un angle de la cour : celui de la structure de jeu. Il sera demandé à la mairie s'il est possible d'en rajouter une	Les poubelles sont en même nombre sur la cour

13- Sont-elles installées aux bons endroits ?		▶	La poubelle près du bac à sable est peu utilisée parce que dans un angle mort	
14- Y a-t-il suffisamment de poubelles à l'extérieur des bâtiments, dans la cour et aux abords de l'école et sont-elles bien situées ?	▶		La mairie a fait récemment installer des poubelles à l'entrée des écoles et un réceptacle à cigarettes	
15- Différents types de poubelles permettent-ils de trier efficacement les déchets ?		▶	Les poubelles en extérieurs sont uniquement des poubelles pour le tout venant, rien qui ne permette de tri	L'école est maintenant équipée de toutes les poubelles pour le papier et les emballages légers. Un endroit a été identifié pour le carton afin que les services techniques puissent les prendre en charge. Les élèves vont, à l'occasion et accompagnés d'adultes, jeter les verres dans le conteneur du bout de la rue.
16- L'établissement valorise-t-il en interne certains déchets produits (compostage des déchets organiques, réutilisation d'emballages...)	▶ ▶		Les barquettes utilisées par la cantine sont souvent réutilisées dans les classes pour leur côté pratique, pour des activités manuelles. Certains cartons d'emballage sont réutilisés pour des rangements. La cantine réfléchit actuellement à l'acquisition d'un composteur pour les déchets générés par les repas. Les responsables de Cap atlantique suggèrent que l'installation d'un composteur pour des déchets alimentaires de ce type et de ce volume ne serait pas forcément judicieux (risque d'attirer des nuisibles, pas assez d'équilibre azote/carbone entre matières sèches et	Il a été décidé qu'à l'occasion, certains déchets organiques sont collectés par les élèves et mis au composteur de la cour, mais pas d'en faire l'acquisition pour le restaurant scolaire.

			matières humides) Il semblerait plus intéressant de mettre en place des tris ponctuels à la cantine à la fin des repas : pains non mangés, épluchures de fruits, noyaux...	
--	--	--	--	--

Mobilisation et information

	O UI	N O N	Actions envisagées et échéances	
17- Les différents publics de l'établissement sont-ils sensibilisés à la problématique des déchets ?		►	Les enseignants sont en cours de formation. Certaines se sont inscrites à des animations pédagogiques dont le thème est le développement durable. M. Pelon rappelle l'importance de faire le prolongement dans les familles	Le concours "à la recherche des consignes de tri" a montré une grande implication de certaines familles, ce qui a permis de faire le lien entre les habitudes de la maison et les acquis en classe
18- Sont-ils informés sur la collecte sélective ?	►	►	En cours d'information par Cap atlantique	
19- Lorsque vous effectuez des achats, tenez-vous compte des déchets qui seront générés ?	►	►	Pour les achats, de nombreux produits étiquetés "éco responsables" dans les catalogues sont favorisés (cahiers de brouillons en papier recyclé, crayons de bois issu de forêts gérées...) Mais le problème du suremballage semble plutôt concerner les familles, d'où l'importance de prolonger le travail des enfants dans les familles. Cap atlantique propose de faire un temps fort à l'école lors de la semaine du 21 au 29 novembre qui est la	La SERD a permis de sensibiliser de nombreuses familles puisque beaucoup de parents sont venus visiter l'exposition et les stands des élèves, ainsi que des personnes extérieures

			semaine nationale de la réduction des déchets, avec l'apport d'affiches dans l'école et l'invitation des parents d'élèves à venir.	
--	--	--	--	--

Le papier

	OUI	NON	Actions envisagées et échéances
20- L'établissement s'approvisionne-t-il en papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable (cahiers, feuilles d'imprimantes et de photocopieur, papier toilette...)?	►		Le papier est issu de forêts gérées de manière durable. La mairie se renseigne sur le papier toilette et les serviettes à usage unique
21- Les deux faces des feuilles de papier sont-elles utilisées dans les classes, par les administratifs de l'établissement scolaire...?	►	►	La plupart du temps, les feuilles sont recto-verso pour le travail des enfants. Mise en place d'un classeur dès le ce2 pour privilégier les rectos et versos. Utilisation de feuilles de brouillon pour les dessins et travaux d'entraînement - un diagnostic initial peut être effectué sur le pourcentage des feuilles recto verso dans les classeurs des élèves
22- Les archives des documents sont-elles conservées sur supports informatiques plutôt que sur papier ?	►		Plusieurs copies numériques sur des disques durs plutôt que papier. Un tri des archives papier inutiles depuis plusieurs années qui permettra de valoriser le papier est en cours.

Cantine/réfectoire

	OUI	NON	Actions envisagées et échéances
23- Les déchets du réfectoire sont-ils triés ?		▶	
24- Les déchets organiques sont-ils compostés ?	▶	▶	
25- Pour les repas, l'établissement recourt-il à du matériel jetable (vaisselle...) ?		▶	Tout est réutilisable

Récapitulatif des points à approfondir et questions en suspens :

mairie	Parents d'élèves	élèves	enseignants	Équipe de ménage	Tous les membres
Qui récupère les tonners des photocopieurs et faxes?	Les parents sont ils prêts à fournir à leur enfant une serviette en tissu pour la cantine?	Combien de poubelles sont mises sur le trottoir chaque semaine?	Quels logos renseignent sur le tri sur les emballages?	Les sacs poubelle sont ils changés systématiquement et remplacés même s'ils ne sont pas pleins?	Est il plus écologique de laver des serviettes en tissu plutôt que d'utiliser des serviettes à usage unique?
	Les parents d'élèves seraient ils prêts à participer à des actions de nettoyage des plages avec leurs enfants?	A quelle fréquence les poubelles des classes sont elles vidées (les sacs poubelles à moitié vides/ plein?)	Mise en place de la fiche de renseignement par voie électronique plutôt que par papier en début d'année scolaire (possibilité de modifier les informations sans utiliser de papier)	Les poubelles sont elles déposées chaque semaine sur le bord de la route même si elles ne sont pas pleines?	
L'ajout d'une poubelle sur le plateau de jeu est-il possible? (ou le déplacement de la poubelle inutilisée)?	Une communication par courriel pour l'envoi des fiches de renseignements et fiches d'urgence en début d'année	Quel est le pourcentage des feuilles reco verso dans les classeurs?			

	est elle possible et préférable pour la plupart des parents?				
		Mise en place de point de collecte de bouchons (et recherche d'informations sur la filière)?			

Copie adressée aux membres présents et excusés de la commission



UNIVERSITÉ DE NANTES



2015-2016 :

Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
Spécialité enseignement du 1^{er} degré
Mémoire Master 2

Pourquoi et comment éduquer au développement durable ?

Rédigé par Emeric MILITON

Résumé :

Depuis plusieurs années, l'éducation au développement durable (EDD) tend à se déployer dans toutes les écoles primaires en France. Malgré la réaffirmation constante de son importance par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de nombreuses mesures pour favoriser la mise en place de l'éducation au développement durable, cette dernière est actuellement enseignée dans peu de classes. Ce mémoire de recherche tente d'expliquer quels sont les freins à la mise en place de cet enseignement, mais aussi de donner quelques conseils pour faciliter et améliorer la pratique de l'EDD en classe. Des exemples de projets d'école et de classe, ainsi que l'analyse de représentations de professeurs des écoles sur cet enseignement, permettent d'avoir une vision plus concrète du problème rencontré.

Mots clés :

éducation au développement durable ; EDD ; label E3D ; enseignement transversal